



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE

SCHÉMA DIRECTEUR DU NUMÉRIQUE RESPONSABLE

2025
2028

Version approuvée
par le CA du 1^{er} juillet 2025

Vous allez découvrir le premier Schéma directeur du numérique responsable (SDNR) de l'Université de Lorraine pour la période 2025-2028. Ce document s'inscrit pleinement dans la politique de Responsabilité sociétale et environnementale (RSE) de l'établissement et sa volonté de se positionner fortement comme acteur des transitions. Il formalise son engagement pour une transformation numérique durable au service d'une université inclusive, respectueuse de l'environnement et soucieuse du bien-être de chacun et chacune.

Le SDNR n'est ni un aboutissement ni une finalité en soi. Il s'inscrit d'abord dans la continuité d'actions engagées depuis plusieurs années au sein de l'établissement. Il répond ensuite à un cadre réglementaire renforcé : loi REEN (Relative à l'évaluation environnementale) qui impose de prendre en compte les impacts environnementaux des actions numériques ; loi AGEC (Anti-gaspillage pour une économie circulaire) qui encourage à adopter des solutions technologiques minimisant le gaspillage et favorisant une économie circulaire ; ou encore loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap, qui renforce l'engagement vers un numérique inclusif et accessible à tous et toutes. Enfin, il est aligné avec la stratégie de souveraineté numérique nationale, qui promeut des technologies indépendantes et sécurisées afin de renforcer la résilience des systèmes numériques tout en protégeant les données sensibles.

La notion de robustesse a été placée au cœur de l'approche retenue dans la construction de ce schéma, avec l'objectif de mettre en place des systèmes numériques fiables et résistants, capables de supporter les évolutions technologiques tout en réduisant leur empreinte écologique. L'intégration de ces principes dans le SDNR garantit non seulement l'efficacité opérationnelle mais aussi la pérennité des initiatives numériques de l'établissement.

Le SDNR constitue une feuille de route pour quatre ans, fixant les orientations stratégiques de l'Université de Lorraine pour répondre aux enjeux du numérique responsable. Elles sont déclinées autour de quatre axes : ancrer la stratégie NR dans l'établissement ; favoriser la sobriété ; renforcer la souveraineté ; accélérer l'inclusion. Le document propose un cadre d'action qui a vocation à être enrichi et ajusté annuellement en fonction des besoins et évolutions, dans une démarche itérative.

L'Université de Lorraine s'engage à former l'ensemble de sa communauté aux compétences numériques essentielles afin que chacun de ses membres, étudiant, étudiante ou personnel, puisse contribuer activement à un usage responsable des technologies.

Une implication à la fois individuelle et collective sera nécessaire à la mise en œuvre de ce SDNR. Elle sera indispensable pour transformer, en responsabilité, les pratiques, et réussir la transition vers un numérique plus respectueux de l'environnement et des individus.

Hélène Boulanger, présidente de l'Université de Lorraine

Florence Damour, déléguée générale RSE

Jean-Michel Vahl, directeur du numérique

Ambitions pour un numérique responsable à l'Université de Lorraine

Avec ses travaux sur l'accessibilité des ressources numériques adossés au Schéma directeur du handicap (SDH) depuis 2014, ou encore ses bonnes pratiques *Green IT* déployées au sein de ses directions centrales depuis 2015, l'Université de Lorraine (UL) a fait du numérique un acteur pilote de sa Responsabilité sociétale et environnementale (RSE). Dès 2019, sa feuille de route se décline au regard du Développement durable et de la responsabilité sociétale (DD&RS) et un premier plan d'action vise à maîtriser la consommation énergétique de son système d'information, à faire évoluer le cycle de vie et le réemploi des équipements, à promouvoir une impression écoresponsable ou encore à collaborer avec les partenaires institutionnels. Si cet engagement vers un numérique plus responsable a déjà permis de mettre en place un certain nombre de mesures, leur périmètre d'application a souvent été limité. Ces actions doivent à présent se poursuivre avec une approche plus systémique, transverse et rigoureuse.

C'est l'ambition de ce Schéma directeur du numérique responsable (SDNR) établi selon les 3 piliers de la politique RSE de l'établissement : Égalité, diversité & inclusion (EDI), Transition écologique (TE) et Qualité de vie.

Pour asseoir cette démarche dans un engagement institutionnel fort, l'établissement a signé la *Charte Numérique responsable* de l'Institut du numérique responsable (INR). Par cet acte, l'Université de Lorraine s'engage :

- à veiller à optimiser ses outils numériques pour limiter leurs impacts et consommations ;
- à développer une offre de services accessibles pour tous et toutes, inclusive et durable ;
- à mettre en place des pratiques numériques éthiques et responsables ;
- à rendre le numérique mesurable, transparent et lisible ;
- à favoriser l'émergence de nouveaux comportements et valeurs.

L'atteinte de ces objectifs repose principalement sur le déploiement d'un plan de sobriété numérique couvrant aussi bien les équipements individuels que les infrastructures et services numériques ; l'alignement sur la stratégie de l'État dite « cloud au centre » et la démarche nationale de souveraineté numérique ; l'élaboration d'un Schéma pluriannuel de mise en accessibilité numérique (SPAN) pour planifier les travaux à mettre en œuvre sur cette thématique ; mais aussi en sensibilisant et formant la communauté aux bonnes pratiques.

Le SDNR s'articule autour de 4 engagements (E) et 14 objectifs stratégiques (OS), qui se déclinent en 42 objectifs opérationnels (OO). Conformément aux ambitions du projet d'établissement 2024-2028, ces engagements visent à :

- ancrer la stratégie Numérique responsable dans l'établissement ;
- favoriser la sobriété ;
- renforcer la souveraineté ;
- accélérer l'inclusion.

ENGAGEMENTS ET OBJECTIFS STRATÉGIQUES

E 1. ANCRER LA STRATÉGIE NUMÉRIQUE RESPONSABLE DANS L'ÉTABLISSEMENT

- OS 1. Inscrire la stratégie Numérique responsable dans la feuille de route du numérique
- OS 2. Formaliser la politique Numérique responsable
- OS 3. Déployer la politique Numérique responsable
- OS 4. Animer et communiquer autour de la démarche Numérique responsable

E 2. FAVORISER LA SOBRIÉTÉ

- OS 5. Sensibiliser et former aux impacts environnementaux du numérique
- OS 6. Optimiser la gestion de nos ressources numériques pour limiter leurs impacts et consommations
- OS 7. Disposer d'une offre de services numériques efficiente

E 3. RENFORCER LA SOUVERAINETÉ

- OS 8. Sensibiliser et former aux enjeux de la souveraineté numérique et de la cybersécurité
- OS 9. Améliorer la confiance dans le numérique
- OS 10. Positionner l'Université de Lorraine comme un acteur de la souveraineté de l'Enseignement supérieur et de la recherche (ESR)

E 4. ACCÉLÉRER L'INCLUSION

- OS 11. Sensibiliser et former aux impacts sociétaux du numérique
- OS 12. Améliorer l'accès aux ressources et services
- OS 13. Agir pour une université démonstratrice inclusive
- OS 14. Développer une stratégie inclusive afin de garantir à chacun la possibilité de bénéficier des opportunités offertes par le numérique



4
engagements



14
objectifs stratégiques



42
objectifs opérationnels

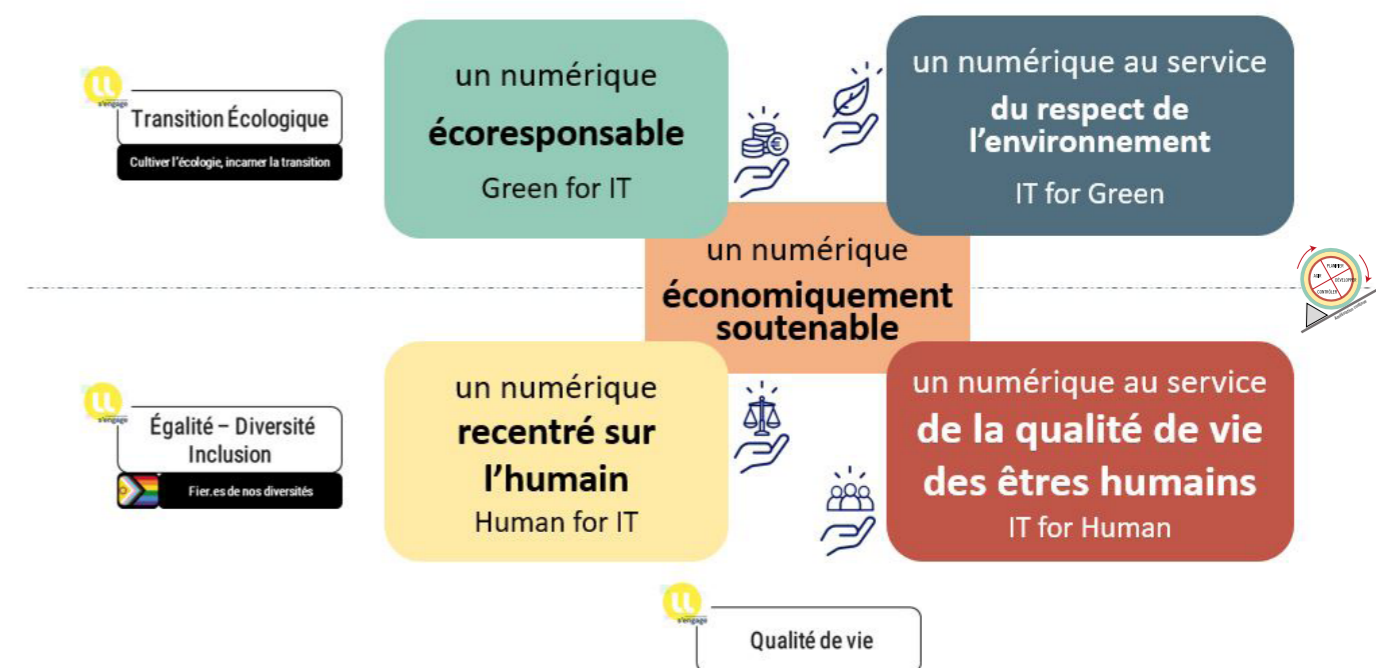
ENGAGEMENT 1

ANCER LA STRATÉGIE NUMÉRIQUE RESPONSABLE DANS L'ÉTABLISSEMENT



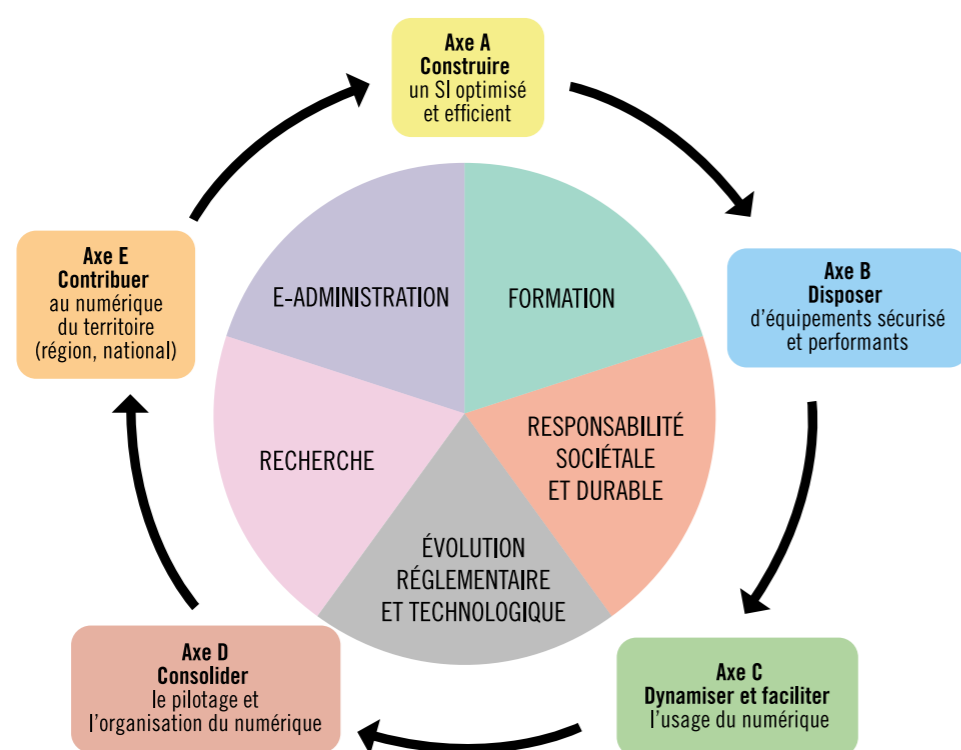
Le Numérique responsable (NR) est une démarche d'amélioration continue qui vise à réduire l'empreinte écologique, économique et sociétale des technologies de l'information et de la communication. Elle englobe la dimension environnementale à la fois sous l'angle *Green IT*, ou sobriété numérique, et *IT for Green* représentant l'utilisation du numérique pour réduire l'empreinte environnementale d'autres activités. De même pour la dimension sociétale, elle se décline du point de vue *Human for IT* s'attachant à rendre le numérique accessible à tous et toutes, et *IT for Human* caractérisant l'utilisation du numérique pour réduire l'empreinte sociale d'autres activités.

Pour mettre en œuvre cette stratégie, il est essentiel qu'elle soit solidement ancrée dans la gouvernance et les processus de l'Université de Lorraine. Cela implique de l'intégrer à la feuille de route du numérique, de formaliser une politique dédiée, de la déployer activement et d'assurer son animation et sa communication.



1

INSCRIRE LA STRATÉGIE NUMÉRIQUE RESPONSABLE DANS LA FEUILLE DE ROUTE DU NUMÉRIQUE



La transformation numérique qui s'opère à l'Université de Lorraine concerne tout autant la recherche que la formation ou l'administration. Pour la piloter, l'Université de Lorraine a bâti une stratégie autour de 5 axes décomposés en objectifs à atteindre et actions à développer. Une feuille de route précise les projets à mener. Elle permet de disposer en permanence d'une vue synthétique des actions en cours avec indication de leur avancement. Cette transformation est menée dans le respect des évolutions réglementaires et/ou technologiques, avec une prise en compte des principes DD&RS depuis 2019. La construction du schéma directeur du numérique responsable s'inscrit dans cette continuité et doit s'articuler avec le projet d'établissement 2024-2028 et le référentiel DD&RS¹.

¹ https://franceuniversites.fr/wp-content/uploads/2022/02/referentiel-DDRS_2021_FR_numerique.pdf

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 1

ACTER ET FORMALISER L'ENGAGEMENT



L'engagement vers un numérique plus vertueux nécessite d'être clairement affirmé au plus haut niveau de l'établissement. **La signature de la Charte Numérique responsable de l'INR** a acté cet engagement et défini les grands principes d'action selon 5 volets : environnement, accessibilité, éthique, résilience et valeurs. L'adhésion à l'INR permet à l'Université de Lorraine de bénéficier de ressources et d'outils dédiés mais aussi d'échanger et de contribuer aux travaux de la communauté.

RÉALISÉ

- > Signature de la charte numérique responsable de l'INR le 7 février 2024
- > Adhésion à l'INR depuis mars 2024, renouvelée en 2025

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 2

STRUCTURER LE PILOTAGE DE LA STRATÉGIE NR

Un pilotage structuré est indispensable pour garantir la mise en œuvre efficace de la stratégie NR. Cela passe par la nomination d'une référente, la définition d'une gouvernance claire en lien avec les instances existantes et l'évaluation des moyens humains et financiers nécessaires. Un groupe de travail (GT NR) anime cette démarche et collabore avec les différentes parties prenantes.

RÉALISÉ

- > Nomination d'une référente Numérique responsable
- > Création d'un groupe de travail
- > Décision de confier la gouvernance du SDNR au **comité de pilotage stratégique Numérique**

À RÉALISER

- > Réévaluer annuellement les moyens RH et financiers nécessaires

2

FORMALISER LA POLITIQUE NUMÉRIQUE RESPONSABLE

La formalisation de la stratégie Numérique responsable est une étape cruciale pour dépasser le niveau actuel d'auto-évaluation et ancrer la démarche dans un engagement institutionnel fort. Cette stratégie vise à structurer l'approche, identifier les leviers d'action et assurer un pilotage cohérent en lien avec les enjeux de l'établissement et les objectifs fixés par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR). Elle doit prendre en compte les multiples impacts du numérique - environnementaux, sociaux, éthiques et économiques. Le processus de formalisation implique l'identification des acteurs et des actrices, l'évaluation de l'empreinte numérique, la définition d'un cadre stratégique (SDNR), la planification des actions, le suivi et l'ajustement continus, ainsi qu'une communication et une acculturation larges.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 3

IDENTIFIER LES PRINCIPAUX ENJEUX RSE DU NUMÉRIQUE EN LIEN AVEC LES AMBITIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

Pour agir de manière pertinente, il est primordial de connaître l'empreinte du numérique à l'Université de Lorraine. Cela implique de réaliser des études d'impact et d'identifier les bonnes pratiques déjà en vigueur. L'analyse de ces bilans permet de connaître des indicateurs clés et de constater que la fabrication des équipements est la majeure partie de l'empreinte environnementale.

RÉALISÉ

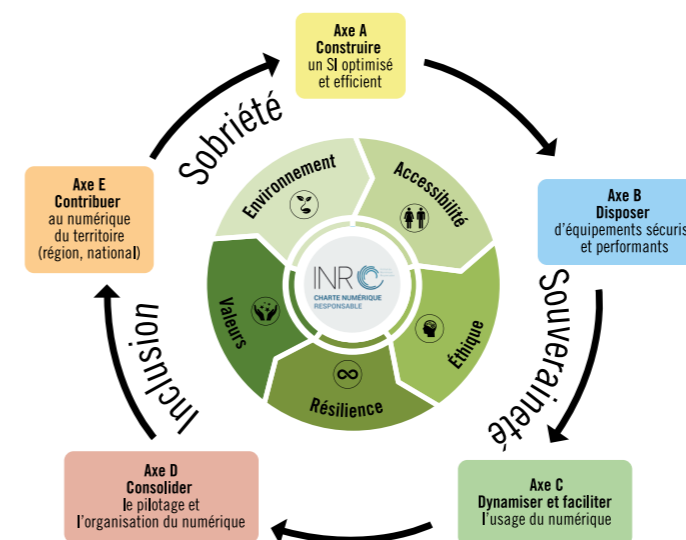
- > 63 bonnes pratiques recensées
- > Bilan carbone Watt's Green 2021
- > Audits d'accessibilité
- > Co-construction d'une politique de numérique responsable entre durabilité et souveraineté pour une université plurielle et inclusive sur la base des différentes actions déjà entreprises

INDICATEURS

- > Nombre de sessions de travail collaboratif

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 4

ÉLABORER ET VALIDER PAR LE CA UN SCHÉMA DIRECTEUR DU NUMÉRIQUE RESPONSABLE



Ce schéma directeur s'inscrit dans la logique de la politique RSE de l'Université de Lorraine qui s'appuie sur 3 piliers : Égalité, diversité & inclusion (EDI), Transition écologique (TE) et Qualité de vie (étudiante et au travail). Il s'articule avec l'ensemble des autres schémas directeurs de l'université, en lien avec cette politique d'établissement.

RÉALISÉ

- > Schéma directeur du numérique responsable

À RÉALISER

- > Finaliser la rédaction du document cadre

INDICATEURS

- > Vote au CA

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 5

PLANIFIER UN PLAN D'ACTION

Le plan d'action NR détaille les mesures concrètes à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs du SDNR. Il s'agit de rédiger un plan précis pour la période 2024-2028, en identifiant des Mesures phares (MP) qui permettront de mieux s'approprier la démarche. Ces MP doivent être évaluées selon plusieurs critères : leur empreinte carbone, leur impact économique, leur faisabilité et leur acceptabilité par la communauté.

RÉALISÉ

- > Rédaction du plan d'action pour chaque engagement

À RÉALISER

- > Planifier l'ensemble des actions
- > Identifier et évaluer les mesures phares (*focus group*)

INDICATEURS

- > 2 *focus group* réalisés (COPIM TE, CODIR)

3

DÉPLOYER LA POLITIQUE NUMÉRIQUE RESPONSABLE

Le déploiement implique la mise en œuvre du plan d'action du SDNR dans une démarche d'amélioration continue. Il nécessite de dépasser les limites du périmètre traditionnel de la direction du numérique pour impacter l'ensemble des structures. Des actions transformantes ont déjà été engagées, comme des politiques sur les équipements, l'impression et l'hébergement des données. Le déploiement de solutions et services numériques doit viser à les rendre accessibles, inclusifs et durables.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 6

IDENTIFIER ET MOBILISER LES DIFFÉRENTS ACTEURS

La transition vers un numérique responsable est l'affaire de toute la communauté. Au-delà des acteurs et des actrices de la direction du numérique, il est essentiel d'identifier et de mobiliser un large réseau de collaborateurs et de collaboratrices aux profils variés. Un réseau de correspondantes et correspondants NR au sein des composantes pourrait être déployé pour assurer le relais de la démarche sur l'ensemble des sites de l'université.

RÉALISÉ

> Déployer un réseau de correspondantes et de correspondants Numérique responsable en lien avec le réseau des correspondantes et correspondants TE et des référentes et référents EDI

INDICATEURS

> Nombre de sessions de travail collaboratif

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 7

SUIVRE LE DÉPLOIEMENT DES ACTIONS EN ANALYSANT LES MESURES D'IMPACTS

Le suivi régulier et l'évaluation des actions sont nécessaires pour mesurer les progrès réalisés et l'efficacité de la stratégie. Cela implique de concevoir des indicateurs pertinents et de les suivre de manière continue. L'actualisation annuelle du bilan carbone du système d'information est un indicateur clé pour mesurer la réduction de l'empreinte environnementale. Un bilan annuel des actions menées doit être réalisé.

RÉALISÉ

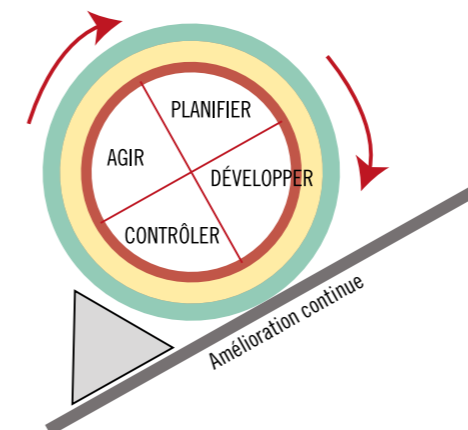
- > Bilan des actions 2024
- > Bilans carbone WENR 2023 & 2024

À RÉALISER

- > Finaliser la conception et démarrer le suivi de l'ensemble des indicateurs

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 8

AJUSTER LE PLAN D'ACTION DANS UNE DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE



Revisiter le plan d'action et les valeurs cibles des indicateurs au regard des résultats obtenus, d'éventuelles nouvelles priorités ou avancées technologiques.

À RÉALISER

- > Définir et mettre en œuvre un processus de révision du plan d'actions NR et de ses indicateurs

4

ANIMER ET COMMUNIQUER AUTOUR DE LA DÉMARCHE NUMÉRIQUE RESPONSABLE

Face aux freins psychologiques et à la résistance au changement, l'acculturation des personnels, des usagers et des usagers est une priorité pour assurer l'acceptabilité et la réussite de la démarche NR. Il faut comprendre pour agir et changer ses habitudes.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 9

STRUCTURER UNE STRATÉGIE DE COMMUNICATION

Une stratégie de communication structurée est nécessaire pour informer et sensibiliser l'ensemble de la communauté universitaire. Diverses actions sont organisées : déploiement d'espaces d'information (wiki, intranet), publications (newsletter, magazines vidéo *Luciole*²), organisation d'ateliers ou d'événements de sensibilisation (semaine du numérique responsable, fresques du climat et du numérique), développement d'outils (application Numériscore) ou diffusion de supports (plaquettes).



RÉALISÉ

- > Organisation d'actions de communication, d'acculturation et de mobilisation autour du numérique responsable au sein de l'université
- > Présentation des travaux aux Journées Réseaux de l'enseignement supérieur et de la recherche (JRES 2024³)

À RÉALISER

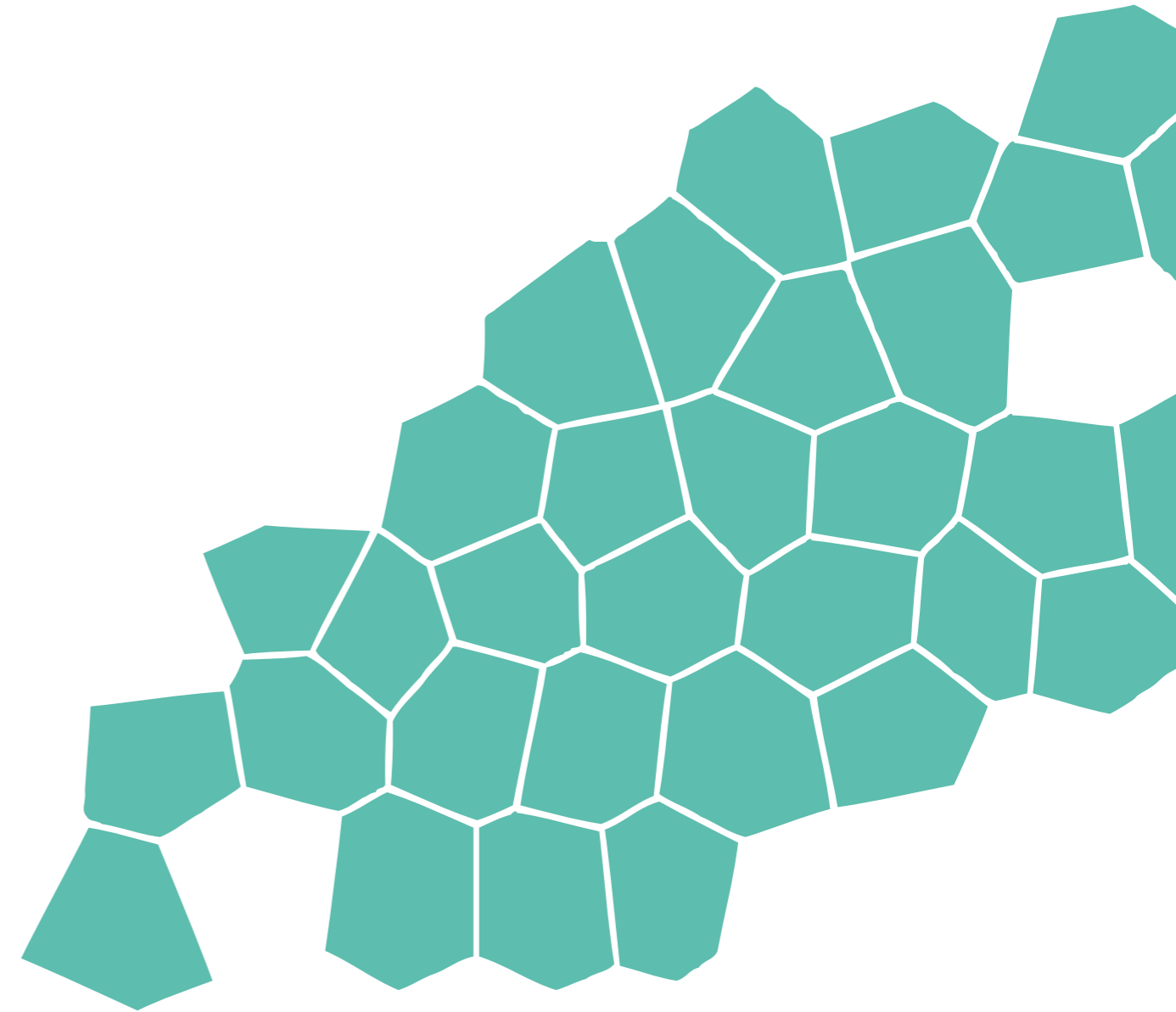
- > Rédiger le plan de communication

INDICATEURS

- > Nombre d'événements
- > Nombre de bénéficiaires

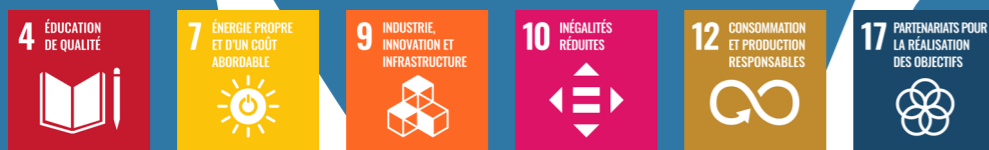
² <https://ultv.univ-lorraine.fr/search?q=luciole>

³ <https://2024.jres.org/programme#modal-140>



ENGAGEMENT 2

FAVORISER LA SOBRIÉTÉ



Selon l'étude ADEME-ARCEP⁴ et ⁵ actualisée en novembre 2024⁶, l'empreinte environnementale du numérique en France représente 4,4 % de l'empreinte carbone nationale en 2022 contre 2,5 % en 2020. Si cette augmentation peut s'expliquer par un biais méthodologique, cette hausse n'est qu'une étape avant la réelle prise en compte de l'IA générative.

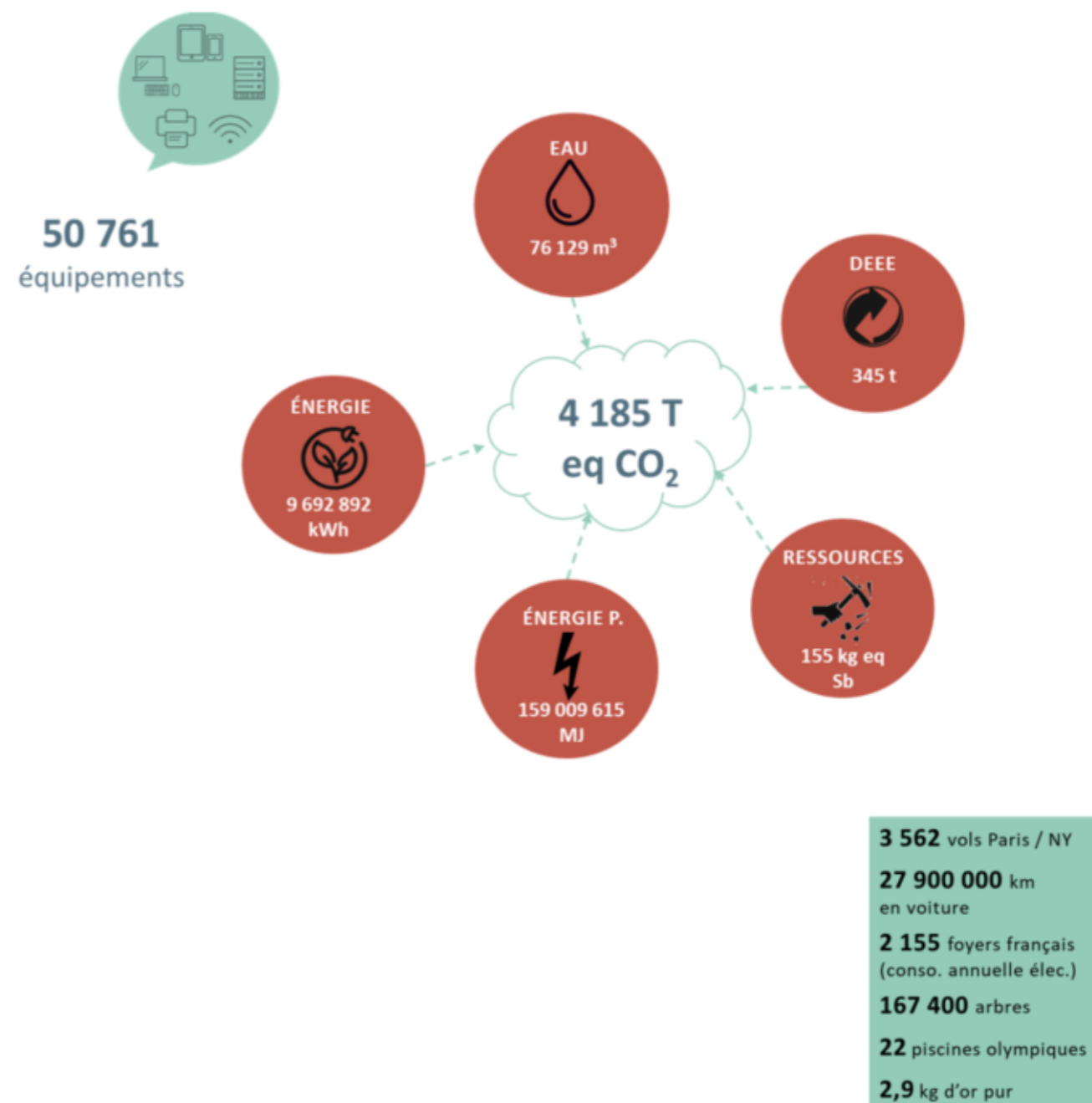
Pour l'Université de Lorraine, la première estimation de l'empreinte⁶ carbone des équipements numériques s'élevait à 4 185 T équivalent CO₂ en 2021. Cette étude a permis de prendre connaissance d'autres indicateurs tels que les consommations électriques ou la production de déchets. Elle a confirmé que la majeure partie de l'empreinte environnementale était due à la fabrication des équipements et donc des achats. L'utilisation des appareils ne représentait que 18 % du bilan et le recyclage tout juste 1 %. Face à ces impacts environnementaux, il est crucial de limiter la consommation de biens et d'optimiser l'utilisation des ressources numériques.

Dès 2022, l'Université de Lorraine s'est engagée dans un plan de sobriété numérique couvrant les équipements individuels, les infrastructures et les services, en adéquation avec les objectifs nationaux de réduction des Gaz à effet de serre (GES) et des consommations d'énergie. Elle ambitionne de baisser de 6 % chaque année.

⁴ <https://infos.ademe.fr/magazine-janvier-2025/numerique-quel-impact-environnemental-en-2022/>

⁵ <https://ecoresponsable.numerique.gouv.fr/docs/2024/etude-ademe-impacts-environnementaux-numerique.pdf>

⁶ Mesure de l'impact environnemental et énergétique des équipements hors data center (Watt'sGreen 2021)



5

SENSIBILISER ET FORMER AUX IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DU NUMÉRIQUE

Avec près de 4 % d'émissions de GES au niveau mondial en 2020, le numérique est un acteur majeur d'épuisement des ressources naturelles et d'affaiblissement de la biodiversité, participant activement au changement climatique⁴. Il produit un volume de GES comparable à celui de l'aviation civile et en constante augmentation. Aller vers plus de sobriété est une nécessité et passe par la formation et la sensibilisation de tous et toutes aux impacts environnementaux du numérique.

Impact de la fabrication des équipements

17,8 Mt CO₂ de GES émises en 2022
117 Mt/an de ressources mobilisés pour produire ces équipements
1,7 t/an et par personne en France

Impact des datacenters

46 % de l'empreinte carbone du numérique sont causés par les *datacenters*
11 % de la consommation électrique française sont liés au numérique

Audiovisuel

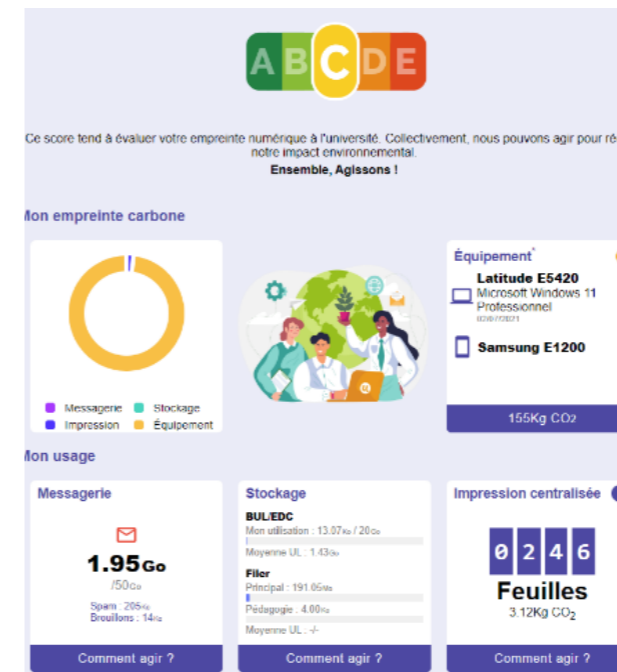
5,6 Mt CO₂ émises par la consommation de contenus audiovisuels en France en 2022 (soit autant que les émissions de 4 041 073 véhicules/an)
+ 29 % en 2030 si l'on suit la tendance actuelle

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 10

IMPULSER ET ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT VERS DES PRATIQUES NUMÉRIQUES PLUS SOBRES

Informer sur les impacts environnementaux et fournir des outils personnalisés de nos empreintes numériques individuelles. Mettre en lumière les bonnes pratiques et accompagner chacun et chacune dans ses déploiements.

⁴ <https://infos.ademe.fr/magazine-janvier-2025/numerique-quel-impact-environnemental-en-2022/>



OBJECTIF OPÉRATIONNEL 11

DÉPLOYER UN PLAN DE SENSIBILISATION ET/OU FORMATION SUR LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DU NUMÉRIQUE POUR LES PERSONNELS

Former les personnels du secteur numérique afin qu'ils comprennent et soutiennent les démarches de numérique responsable. Sensibiliser l'ensemble des équipes pour progresser collectivement vers des pratiques numériques plus durables et éthiques.

RÉALISÉ

- > Sensibilisation lors de journées spécifiques (@alDN, accueil des nouveaux personnels, etc.)
- > Suivi, formation et animation de fresques du numérique

À RÉALISER

- > Concevoir et mettre en œuvre un parcours de formation pour les personnels du numérique
- > Sensibiliser l'ensemble des personnels aux enjeux du numérique responsable

INDICATEURS

- > Nombre de sessions réalisées et de personnes formées ou sensibilisées

RÉALISÉ

- > Déploiement du Numériscore
- > Réalisation et diffusion du magazine vidéo *Luciole*
- > Incitation aux écogestes

À RÉALISER

- > Faire évoluer le Numériscore

INDICATEURS

- > Nombre d'actions réalisées

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 12

SOUTENIR LES ACTIONS DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION POUR LES ÉTUDIANT·ES

Les équipes en charge du numérique doivent s'impliquer pleinement dans les actions de formation et de sensibilisation à destination de l'ensemble des publics, notamment les étudiantes et étudiants. À ce titre, un accompagnement des équipes pédagogiques s'avère nécessaire afin de concevoir des contenus innovants, ainsi que de développer des supports et des dispositifs de formation structurés et coordonnés.



RÉALISÉ

- > Contribution à la mise en place d'enseignements et d'animations dédiées à la TE ou au NR (Sense et Agiles, ateliers fresques)



À RÉALISER

- > Contribuer à la production de supports
- > Renforcer nos actions



INDICATEURS

- > Nombre de supports et d'actions réalisées
- > Nombre de bénéficiaires

6

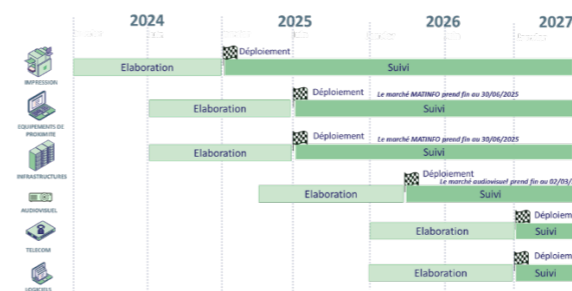
OPTIMISER LA GESTION DE NOS RESSOURCES NUMÉRIQUES POUR LIMITER LEURS IMPACTS ET CONSOMMATIONS

En France, 50 % de l'impact carbone du numérique provient des terminaux des usagers et des usagers. À l'Université de Lorraine, le Bilan de GES 2023 (BGES) a évalué la part des dépenses du numérique à près de 10 % de l'impact carbone du fonctionnement de l'université, soit environ 4 400 T eq CO₂. En structurant ses achats par segment, l'Université de Lorraine affirme sa volonté de faire du numérique un levier de sobriété, de responsabilité et d'équilibre entre performance et durabilité. La convergence de ses infrastructures vers le *datacenter* assure l'optimisation des ressources et incite au développement d'une culture de la donnée numérique.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 13

SPÉCIFIER DES POLITIQUES D'ACHATS RESPONSABLES PAR SEGMENTS NUMÉRIQUES

Conformément aux engagements du Schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables (SPASER), la mise en œuvre d'une politique d'achat numérique responsable et durable constitue un levier stratégique majeur. Cette politique vise à réduire l'empreinte environnementale des équipements et des usages, tout en intégrant des critères de santé, comme pour le recours à des technologies d'impression à froid. Elle traduit une volonté d'exemplarité et d'innovation au service d'un numérique plus éthique et soutenable.



À RÉALISER

- > Poursuivre la spécification des politiques d'achats et les soumettre au CA
- > Déployer les politiques adoptées

INDICATEURS

- > Nombre de politiques déployées

RÉALISÉ

- > Planification des travaux sur la période 2024-2027
- > Politique d'impression effective depuis le 13 mai 2025 après validation par l'équipe politique et passage devant le copil ACOR (Achat et consommation responsable)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 14

AJUSTER LE PARC NUMÉRIQUE EN FAVORISANT DES PRATIQUES RAISONNÉES ET MOINS ÉNERGIVORES AFIN D'ATTÉNUER L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Près de 80 % de l'impact environnemental d'un poste de travail provient de sa fabrication. Réduire leur nombre et prolonger leur usage permet de limiter les GES, de réaliser des économies financières et d'inscrire l'Université de Lorraine dans une démarche de numérique durable, conformément au plan de transformation écologique de l'État.

RÉALISÉ

- > Allongement de la durée de vie des équipements
- > Réduction du nombre d'équipements par personne pour les directions
- > Mise en place d'actions de réemploi en interne et en externe
- > Suivi plus précis et valorisation des DEEE

INDICATEURS

- > Durée de vie moyenne des équipements
- > Nombre d'actions de réemploi
- > Nombre d'équipements
- > Nombre de salles pédagogiques informatiques
- > Poids de nos DEEE

À RÉALISER

- > Continuer à prolonger la durée de vie des équipements
- > Poursuivre et augmenter les actions de réemploi en interne et en externe
- > Réduire et mieux valoriser les DEEE

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 15

FAIRE DU *DATACENTER* MUTUALISÉ LORRAIN (DCML) LE LIEU DE CONVERGENCE DE L'ENSEMBLE DES INFRASTRUCTURES ET SERVICES DE L'UL

L'Université de Lorraine affirme sa volonté de structurer ses services numériques autour d'un socle souverain, sécurisé et performant. Dans un contexte de responsabilité sociétale, le *datacenter* mutualisé lorrain (DCML) s'inscrit dans une logique de maîtrise technologique, d'efficacité énergétique et de mutualisation des ressources avec d'autres partenaires académiques et territoriaux.

RÉALISÉ

- > Aménager un *datacenter* (DCML) en prenant en compte l'efficacité et la sobriété énergétique
- > Déménager des infrastructures de l'UL vers le DCML
- > Déménager les moyens de calcul vers le DCML

INDICATEURS

- > Efficacité énergétique (PUE) du DCML
- > Nombre de serveurs informatiques non migrés vers le DCML

À RÉALISER

- > Augmenter la capacité du DCML pour accueillir les nouveaux besoins de calcul haute performance pour la recherche
- > Migrer les dernières infrastructures de laboratoires vers le DCML

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 16

INITIER ET DÉVELOPPER UNE CULTURE DE LA DONNÉE NUMÉRIQUE



Devant le volume de données en constante augmentation et les différentes offres de services de stockage de l'Université de Lorraine, il apparaît essentiel d'initier une gestion plus rationnelle des données numériques à l'échelle de l'établissement. Inciter au nettoyage, à l'archivage et accompagner les personnels dans cette démarche devrait contribuer à réduire la pollution numérique.

RÉALISÉ

- > Sensibilisation au nettoyage à l'occasion des *Digital Clean Up Day*

INDICATEURS

- > Quantité de données supprimées
- > Évolution des capacités de stockage

À RÉALISER

- > Identifier et cartographier les besoins
- > Spécifier une politique de gestion des données
- > Rationaliser les services de gestion des données

7

DISPOSER D'UNE OFFRE DE SERVICES NUMÉRIQUES EFFICIENTE

L'Université de Lorraine vise à renforcer la qualité, la cohérence et la sobriété de son écosystème numérique en rationalisant son offre de services. Cet objectif se traduit par la mutualisation des outils, la convergence des solutions existantes et une simplification des parcours usagers. Il s'agit de proposer des services clairs, accessibles et adaptés aux besoins, tout en maîtrisant les ressources mobilisées. L'action repose sur la cartographie des services numériques, l'optimisation de leur utilisation et le décommissionnement des solutions redondantes ou sous-utilisées. Cette démarche contribue à une meilleure efficacité opérationnelle, à la réduction de l'empreinte environnementale du numérique et à la soutenabilité des infrastructures et services.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 17

RENFORCER LA MUTUALISATION ET LA RATIONALISATION DES SOLUTIONS NUMÉRIQUES

Afin d'assurer une gestion plus efficiente et plus responsable de son système d'information, l'Université de Lorraine s'engage à renforcer la mutualisation des outils numériques à l'échelle de l'établissement. Cette démarche vise à réduire la redondance des solutions et garantir la cohérence des services proposés aux différents publics.

RÉALISÉ

- > Catalogue de services accessible sur le site du numérique
- > Hébergement de services virtuels (Offre Infrastructure As A Service - IAAS)
- > Offre Cloud

INDICATEURS

- > Nombre de services cartographiés
- > Nombre de convergence opérées

À RÉALISER

- > Cartographier l'existant
- > Opérer les convergences de services
- > Renforcer le circuit décisionnel sur l'acquisition de solutions

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 18

PROPOSER UNE OFFRE DE SERVICE FACILITANTE ET CONTRIBUANT À LA RÉDUCTION DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE L'ÉTABLISSEMENT

L'Université de Lorraine entend concevoir et faire évoluer ses services numériques de manière à simplifier les usages tout en réduisant leur impact environnemental. Cela passe notamment par la poursuite de la dématérialisation des processus et par le développement d'outils facilitant la transition énergétique et son suivi.



À RÉALISER

- > Poursuivre la dématérialisation des processus
- > Développer l'offre de services collaboratifs
- > Contribuer au développement d'outils de suivi de la TE
- > Soutenir le déploiement de l'utilisation des appareils personnels en pédagogie (BYOD - Bring Your Own Device)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 19

ÉCOCONCEVOIR LES APPLICATIONS, LES PRODUCTIONS AUDIOVISUELLES ET LES SERVICES

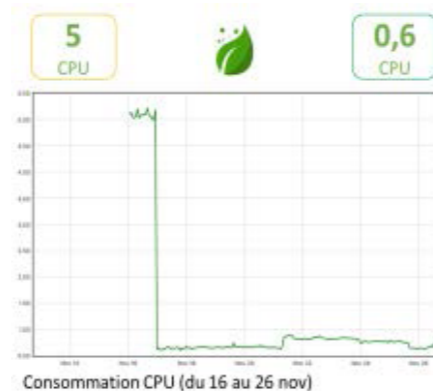
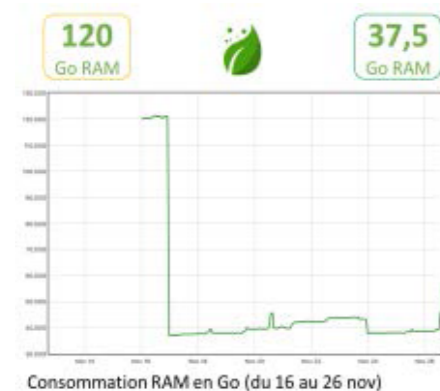
L'écoconception est une approche qui intègre des considérations environnementales dans le processus de développement des services et une approche centrée sur l'utilisateur, afin de minimiser leur impact environnemental et de disposer d'une meilleure utilisabilité. Elle permet la réduction de la consommation de ressources, l'optimisation de l'efficacité énergétique. En intégrant des pratiques d'écoconception tout au long du cycle de vie, l'université à la volonté de contribuer à une transition numérique plus durable, en alignant les avancées technologiques avec les objectifs environnementaux et sociaux.

RÉALISÉ

- > Développement d'un mode éco pour la plateforme pédagogique Kapps'UL
- > Formation des personnels de la direction à l'écoconception

INDICATEURS

- > Nombre de services écoconçus, pourcentage de réduction de la consommation de ressources
- > Nombre de personnes formées ou sensibilisées



À RÉALISER

- > Adopter l'écoconception pour chaque nouveau projet numérique
- > Adapter les services au juste besoin en associant l'utilisateur et l'utilisatrice à la conception
- > Poursuivre la prise en compte de la gestion des ressources (mode éco)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 20

DÉCOMMISSIONNER LES SERVICES SOUS UTILISÉS

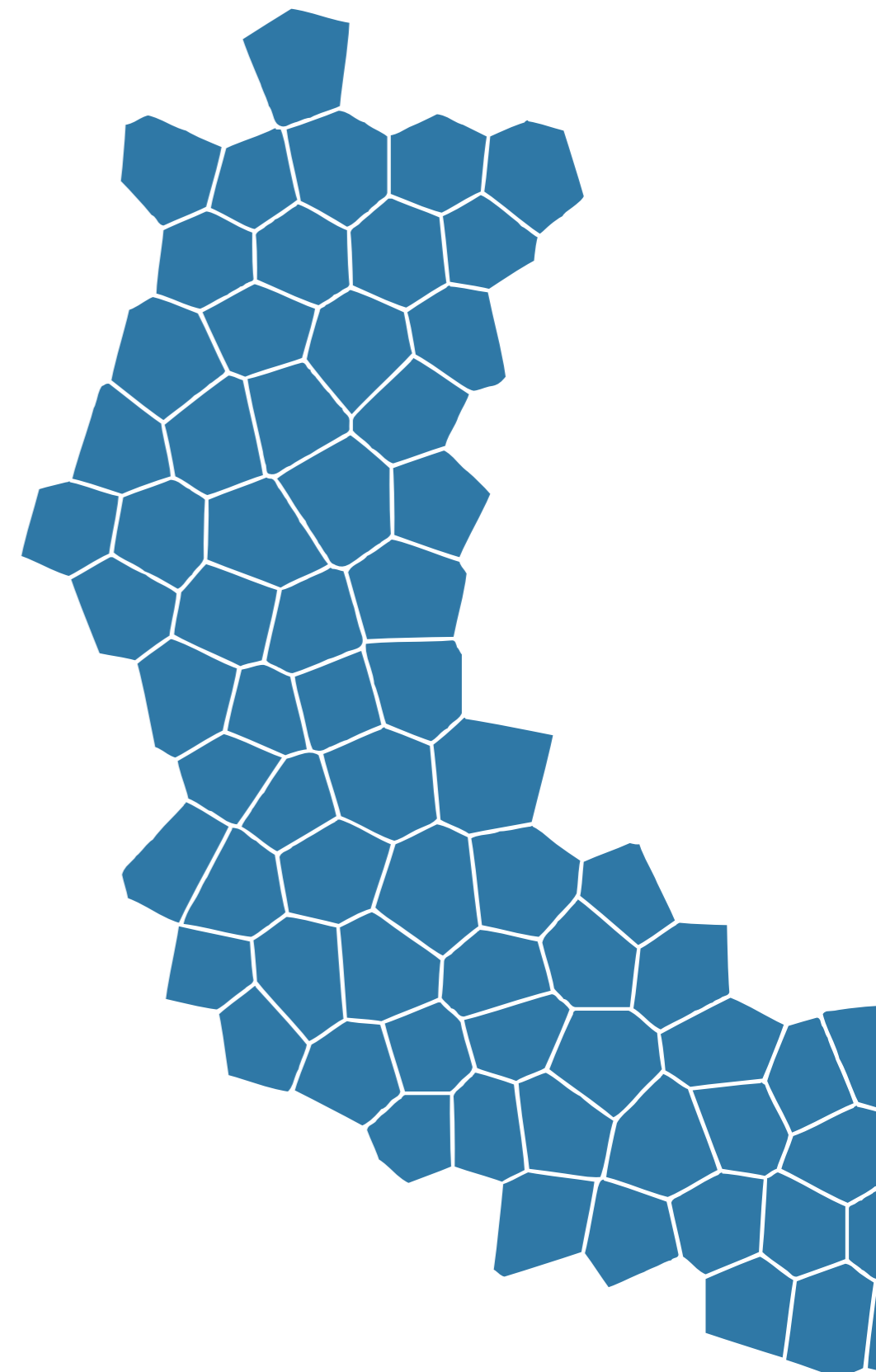
Le décommissionnement des services numériques sous utilisés constitue une étape essentielle pour promouvoir la sobriété numérique et adopter une démarche responsable. En arrêtant ou en supprimant les outils peu ou pas utilisés, cette pratique permet de réduire l'empreinte environnementale tout en optimisant l'utilisation des ressources numériques.

À RÉALISER

- > Identifier les services non ou peu utilisés
- > Planifier, communiquer et réaliser le décommissionnement
- > Évaluer les bénéfices du décommissionnement

INDICATEURS

- > Nombre de services décommissionnés
- > Gains réalisés (licences, matériel, maintenance, consommation électrique)



ENGAGEMENT 3

RENFORCER LA SOUVERAINETÉ



Dans un contexte de dépendance croissante aux solutions numériques externes, souvent peu maîtrisées et soumises à des logiques économiques ou juridiques étrangères, l'Université de Lorraine fait le choix affirmé de renforcer sa souveraineté numérique.

Cet engagement s'inscrit pleinement dans la stratégie nationale de souveraineté numérique, portée par l'État⁷ et l'enseignement supérieur, visant à garantir l'indépendance technologique, la résilience des services et la sécurité des données sensibles. Il se traduit par un appui résolu aux solutions libres, aux formats ouverts, aux services opérés localement ou nationalement, et à une gouvernance numérique alignée sur les valeurs du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche.

⁷ La doctrine de l'État — numerique.gouv.fr

8

SENSIBILISER ET FORMER AUX ENJEUX DE LA SOUVERAINETÉ NUMÉRIQUE ET DE LA CYBERSÉCURITÉ

L'objectif vise à impulser et accompagner un changement de culture au sein de l'établissement en matière de pratiques numériques, en mettant l'accent sur la souveraineté et la cybersécurité. Cela passe par des actions de sensibilisation et de formation adaptées aux différents publics, notamment les personnels, les acteurs et actrices du numérique, les doctorantes et les doctorants. Ces formations doivent permettre de mieux comprendre les enjeux liés à la maîtrise des données, à l'indépendance vis-à-vis des fournisseurs non-européens, et aux risques croissants en matière de cybersécurité. À travers la mise en place de modules et de parcours de formation structurés, l'établissement ambitionne de renforcer les compétences internes, d'améliorer la résilience face aux cybermenaces et de promouvoir l'usage de solutions numériques souveraines. Cette montée en compétences est essentielle pour assurer une transformation numérique responsable, conforme aux réglementations en vigueur et porteuse de valeurs d'autonomie et d'éthique.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 21

IMPULSER ET ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT VERS DES PRATIQUES NUMÉRIQUES ÉTHIQUES ET RESPONSABLES EN MATIÈRE DE SOUVERAINETÉ, CYBERSÉCURITÉ ET DE PROTECTION DES DONNÉES

Déployer une stratégie de sensibilisation et de formation à la cybersécurité à destination des doctorantes, doctorants et nouveaux personnels, incluant un module obligatoire pour tous nos usagers et usagères. Accompagner la montée en compétence de la communauté universitaire sur les enjeux liés à l'usage de l'IA générative, à la protection des données (recherche et données personnelles), et promouvoir une culture du numérique responsable à travers l'usage des logiciels libres, des formats ouverts et des services numériques proposés par l'établissement.

RÉALISÉ

- > Formation de sensibilisation des doctorantes et des doctorants
- > Formation de sensibilisation des nouveaux personnels
- > Module cybersécurité obligatoire pour tous les usagers et toutes les usagères des services numériques de l'Université de Lorraine
- > Formation IA générative

À RÉALISER

- > Sensibilisation à l'usage des logiciels libres

INDICATEURS

- > Nombre de bénéficiaires
- > Taux de couverture des publics cibles



OBJECTIF OPÉRATIONNEL 22

RENFORCER LA MUTUALISATION ET LA RATIONALISATION DES SOLUTIONS NUMÉRIQUES

Développer les compétences des personnels du numérique via la formation continue et lors des recrutements pour sécuriser et maîtriser durablement le système d'information.

À RÉALISER

- > Former les personnels du numérique
- > Adapter les fiches de poste pour intégrer les compétences recherchées lors des recrutements

9 AMÉLIORER LA CONFIANCE DANS LE NUMÉRIQUE

Cet objectif vise à renforcer la transparence des services numériques proposés par l'établissement, en mettant en avant leur souveraineté, leur fiabilité et leur conformité aux exigences réglementaires. Il s'agit de consolider l'offre de services numériques en identifiant et valorisant ceux qui répondent aux critères de souveraineté, c'est-à-dire qui garantissent la maîtrise des données et des formats, l'usage de technologies *open source* ou européennes, et un hébergement sécurisé. Un travail de cartographie permettra de recenser ces services, d'en assurer la lisibilité auprès des usagères et des usagers, et de faciliter leur appropriation. Par cette démarche, l'établissement entend instaurer un climat de confiance numérique, dans lequel tout le monde – personnels, étudiantes, étudiants, chercheurs et chercheuses – est assuré que les outils mis à sa disposition sont respectueux de ses droits et porteurs d'un numérique responsable et éthique.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 23

CONSOLIDER L'OFFRE DE SERVICES NUMÉRIQUES SOUVERAINS POUR NOS USAGERS

Renforcer et structurer l'offre de services numériques hébergés localement ou développés en lien avec des initiatives nationales, afin de garantir leur sécurité, leur conformité réglementaire et leur alignement avec les principes de souveraineté. L'objectif est de proposer aux usagères et usagers des alternatives crédibles, accessibles et durables aux solutions commerciales, tout en assurant une meilleure visibilité et appropriation de ces services au sein de la communauté universitaire.

RÉALISÉ

- > Prendre en compte la souveraineté dans tous les projets portés par la direction numérique

À RÉALISER

- > Identifier les services numériques (dont ceux déployés hors DN) qui ne sont pas souverains
- > Faire la promotion des services souverains auprès des usagères et des usagers

INDICATEURS

- > Nombre de services non souverains

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 24

PRIORISER DES ALTERNATIVES *OPEN SOURCE* AUX SOLUTIONS PROPRIÉTAIRES ET L'UTILISATION DES FORMATS OUVERTS POUR ASSURER L'INTEROPÉRABILITÉ ET LA RÉVERSIBILITÉ DES SYSTÈMES

Favoriser l'adoption de solutions *open source* et de formats ouverts dans le système d'information afin de renforcer l'autonomie de l'établissement, garantir l'interopérabilité des outils, et assurer la réversibilité des systèmes face aux dépendances technologiques et aux fournisseurs. Cette approche s'inscrit dans une logique de durabilité, de maîtrise des données et de respect des principes du service public.

À RÉALISER

- > Identifier et évaluer les solutions alternatives aux logiciels propriétaires
- > Déployer les logiciels et services retenus
- > Utiliser les formats ouverts
- > Accompagner les changements

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 25

S'ASSURER DU RESPECT DE LA RÉGLEMENTATION

Mettre en œuvre des dispositifs de conformité pour garantir le respect des cadres réglementaires en matière de protection des données et de sécurité des systèmes d'information. L'objectif est d'assurer un usage responsable et sécurisé du numérique, en cohérence avec les obligations légales.

RÉALISÉ

- > Mise en place du comité d'homologation des services numériques

INDICATEURS

- > Nombre de services homologués

À RÉALISER

- > Intégrer un volet réglementaire dans tous les projets numériques
- > S'assurer du respect du Règlement général sur la protection des données (RGPD)⁸
- > S'inscrire dans une démarche d'homologation systématique des services

⁸ <https://www.cnil.fr/fr/reglement-europeen-protection-donnees>

10 POSITIONNER L'UL COMME UN ACTEUR DE LA SOUVERAINETÉ NUMÉRIQUE DE L'ESR

L'objectif consiste à affirmer le rôle de l'Université de Lorraine en tant que contributrice active à la souveraineté numérique collective de l'ESR. Cela implique le développement et la mise à disposition de services numériques, notamment via l'exploitation du DCML et le déploiement de services d'infrastructures (hébergement, sauvegarde, stockage, ...). L'UL s'engage ainsi dans des dynamiques collaboratives à l'échelle nationale (ex. : datacenter labellisé-ADAGE, offre de services hébergés du consortium ESUP-Portail de type *Software As A Service* (ESUP SaaS), en partenariat avec d'autres établissements et acteurs nationaux. En produisant ou en co-développant des logiciels *open source* et en proposant des services respectueux des principes de maîtrise des données et de transparence, l'UL contribue à la résilience de l'ESR face aux dépendances technologiques. Cette stratégie renforce l'autonomie collective du secteur et positionne l'université comme une actrice motrice d'un numérique public, éthique et durable.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 26

PROPOSER UNE OFFRE DE SERVICES DANS UN DATACENTER LABELLISÉ

Déployer des services numériques au sein d'un datacenter sécurisé et labellisé, garantissant un haut niveau de fiabilité, de performance et de souveraineté. Cette infrastructure permet d'héberger localement des services critiques, de renforcer la maîtrise des données, et de proposer à la communauté une alternative durable et conforme aux directives nationales.

RÉALISÉ

- > Aménagement du DCML
- > Héberger les moyens de calcul pour la recherche (EXPLOR, INRIA, ENACT)

INDICATEURS

- > Nombre de services ADAGE

À RÉALISER

- > Déployer les services ADAGE (Alliance pour un datacenter Grand Est)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 27

RENFORCER L'OFFRE DE SERVICES SOUVERAINS

Développer et valoriser une offre de services numériques hébergés dans le datacentre mutualisé Lorrain.
L'objectif est de proposer des services en mode SaaS au sein de la communauté.

RÉALISÉ

> Hébergement de la plateforme vidéo mutualisée de l'ESR (ESUP-POD)

INDICATEURS

> Nombre de services SaaS proposés

À RÉALISER

> Enrichir l'offre SaaS dans le cadre de la collaboration avec le consortium ESUP ou l'AMUE
> Intégrer ILaaS, la fédération universitaire mutualisée visant à promouvoir une IA générative de confiance, robuste, éthique et sobre

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 28

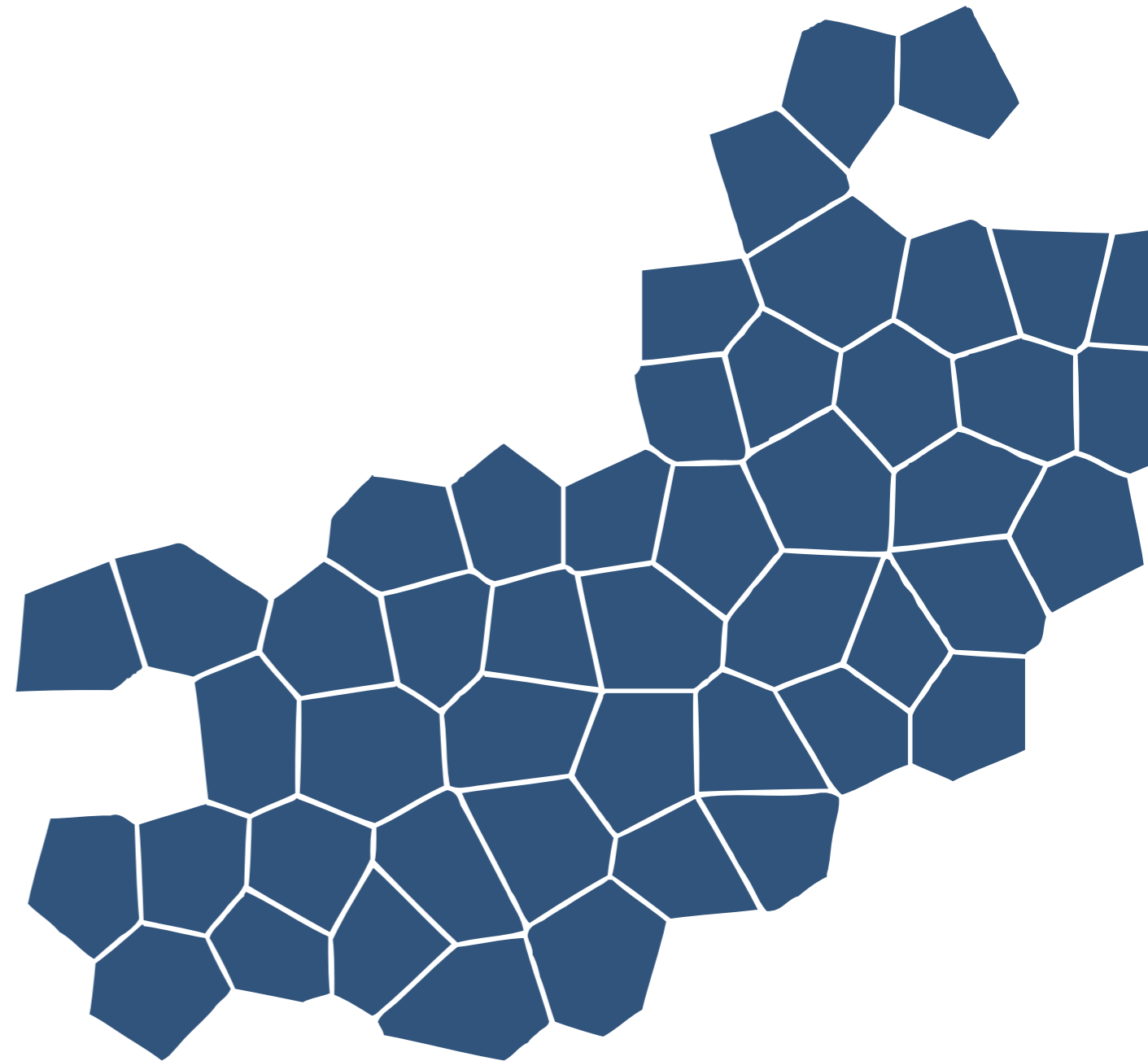


PRODUIRE DES LOGICIELS EN *OPEN SOURCE*

S'engager dans une démarche de développement logiciel ouverte et collaborative, en publiant sous licences libres les outils produits ou co-développés par l'établissement. Cet objectif vise à mutualiser les efforts avec la communauté de l'ESR, favoriser la transparence, renforcer la souveraineté technologique et contribuer à l'écosystème numérique public.

À RÉALISER

> S'inscrire dans une démarche de production de code *open source* pour les développements UL
> Contribuer aux travaux du consortium ESUP Portail



ENGAGEMENT 4

ACCÉLÉRER L'INCLUSION



Conformément à la loi du 11 février 2005 relative à l'égalité des droits et des chances⁹, l'Université de Lorraine s'est engagée dès 2015 dans une politique volontariste autour du handicap. Consciente des profondes transformations induites par le numérique et de son rôle structurant dans l'accès au savoir, à la formation et à la vie citoyenne, elle réaffirme résolument cette volonté en s'engageant dans un processus d'accélération de l'inclusion numérique.

Cet engagement s'inscrit dans une stratégie globale visant à sensibiliser l'ensemble de la communauté universitaire aux impacts sociétaux du numérique, à garantir un accès équitable aux ressources et services, et à faire de l'université un exemple en matière d'inclusion. L'objectif est de permettre à chacun et chacune, quelles que soient ses spécificités, de bénéficier pleinement des opportunités offertes par le numérique et de participer activement à la vie académique, professionnelle et sociale.

Par cette démarche, l'Université de Lorraine entend assumer pleinement sa responsabilité institutionnelle en matière d'égalité des chances et contribuer, de manière concrète, à la construction d'un enseignement supérieur plus accessible, plus juste et plus solidaire.

⁹ <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000809647&dateTexte=&categorieLien=id>

11 SENSIBILISER ET FORMER AUX IMPACTS SOCIÉTAUX DU NUMÉRIQUE

Les impacts sociaux du numérique sont souvent méconnus. Il peut être source d'exclusion sociale, quand l'accès aux outils s'avère difficile pour des raisons économiques, géographiques ou d'aisance d'utilisation. Il peut aussi poser problème aux personnes en situation de handicap quand les services ne sont pas accessibles et même s'avérer délétère et peu éthique au travers de certaines conditions de travail. Aller vers un numérique plus inclusif est une nécessité et passe par la formation et la sensibilisation de tous et toutes aux impacts sociétaux du numérique.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 29

IMPULSER ET ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT VERS DES PRATIQUES NUMÉRIQUES PLUS ACCESSIBLES, INCLUSIVES ET DURABLES

Si l'accessibilité est nécessaire pour certaines et certains, elle profite à toutes les personnes. Grâce à elle, chacun et chacune a accès à l'information et aux services en ligne, ce qui est crucial dans une société de plus en plus numérique et indispensable pour un établissement qui a vocation à former et enseigner à tous et toutes.

RÉALISÉ

- > Magazine *Luciole*
- > Information des obligations légales auprès des demandeurs et demandeuses de sites web
- > Accompagnement de certains développements (ULEP, Kapsul, Virt'ul) pour mise en accessibilité
- > Création d'une extension de vérification automatisée de l'accessibilité pour les contenus web

INDICATEURS

- > Nombre d'actions réalisées
- > Nombre de sites équipés de l'extension d'audit automatisé

À RÉALISER

- > Création d'un espace public dans le wiki pour mise à disposition d'outils et de bonnes pratiques d'accessibilité
- > Création de ressources pour sensibiliser aux difficultés liées au handicap

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 30

DÉPLOYER UN PLAN DE SENSIBILISATION ET/OU FORMATION SUR LES IMPACTS SOCIAUX ET SOCIÉTAUX DU NUMÉRIQUE POUR L'ENSEMBLE DES PERSONNELS

Former les personnels, notamment ceux du secteur numérique et plus globalement toutes personnes chargées de créer des ressources numériques, afin qu'ils comprennent et soutiennent les démarches de numérique responsable. Sensibiliser l'ensemble des équipes pour progresser collectivement vers des pratiques numériques plus durables, éthiques et favorisant l'accessibilité.

RÉALISÉ

- > Formation des rédacteurs et rédactrices de sites web pour la création de contenus accessibles
- > Formation à la conception accessible des développeurs et développeuses de l'équipe Web et appui aux services (WAS)

INDICATEURS

- > Nombre de personnes formées
- > Nombre de formations réalisées
- > Nombre de sites équipés de l'extension d'audit automatisé

À RÉALISER

- > Concevoir et mettre en œuvre un parcours de formation à l'accessibilité pour les personnels en charge de créer des ressources numériques
- > Sensibiliser l'ensemble des personnels aux enjeux des impacts sociétaux du numérique
- > Formation de tous les développeurs et toutes les développeuses pour des conceptions de services numériques accessibles

12 AMÉLIORER L'ACCÈS AUX RESSOURCES ET SERVICES

L'Université de Lorraine s'engage à améliorer l'accès aux ressources et services numériques pour toute sa communauté, afin de réduire la fracture numérique et promouvoir l'égalité des chances. Cela passe par la formation aux compétences numériques de base, l'accès équitable aux équipements adaptés, et la conformité des services aux normes d'accessibilité¹⁰ et ¹¹. L'université souhaite aussi rendre ses espaces physiques plus accessibles grâce à des technologies innovantes, garantissant ainsi une inclusion renforcée et un usage autonome des outils numériques pour tous et toutes, étudiantes, étudiants et personnels confondus.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 31

FORMER L'ENSEMBLE DE LA COMMUNAUTÉ AUX COMPÉTENCES NUMÉRIQUES DE BASE

Dans une logique égalitaire, l'Université de Lorraine s'engage à former l'ensemble de sa communauté aux compétences numériques essentielles. Cette action vise à garantir à chaque personne – étudiant, étudiante, personnel administratif, enseignant, enseignante, chercheur ou chercheuse – les connaissances et savoir-faire nécessaires pour utiliser les outils numériques de manière autonome, efficace et sécurisée.

À RÉALISER

- > Définir des parcours de formation accessibles et adaptés aux différents publics en lien avec le dispositif « Pix pour la fonction publique d'État »

INDICATEURS

- > Nombre de formations réalisées

¹⁰ <https://accessibilite.numerique.gouv.fr/>

¹¹ <https://www.w3.org/WAI/WCAG22/Understanding/intro#understanding-the-four-principles-of-accessibility>

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 32

GARANTIR L'ACCÈS AUX ÉQUIPEMENTS NUMÉRIQUES POUR TOUS ET TOUTES

Le numérique occupe désormais une place majeure dans la formation des étudiantes et des étudiants. Ainsi, l'Université de Lorraine souhaite poursuivre ses efforts afin d'offrir à chacun et chacune un accès équitable et de qualité aux différents services numériques et à internet, indispensables pour le bon suivi des formations. Cela nécessite de s'assurer de la mise à disposition suffisante de lieux et de matériels dédiés tout en tenant compte de la difficulté que peuvent rencontrer certaines et certains étudiants à s'équiper.

RÉALISÉ

- > Inventorier nombre et la localisation des outils proposés
- > Faciliter une logique BYOD (SDNR 00 18)
- > Soutenir les dispositifs de dons et de prêts aux étudiantes et aux étudiants (SDNR 00 14)

INDICATEURS

- > Nombre de dons et de prêts

À RÉALISER

- > Améliorer les procédures de dons

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 33

GARANTIR L'ACCÈS AUX ÉQUIPEMENTS NUMÉRIQUES ADAPTÉS

Assurer l'équité d'accès au numérique se traduit également par la prise en compte des particularités de chacun et de chacune. Cela nécessite de pouvoir ajuster l'ergonomie des équipements en fonction des besoins. Ainsi, pour limiter les risques de Troubles musculo-squelettiques (TMS) au travail, l'Université de Lorraine souhaite agir sur l'environnement de travail de ses agentes et agents en mettant des périphériques informatiques ergonomiques à leur disposition. Par ailleurs, pour les Étudiantes et étudiants en situation de handicap (ESH), il est nécessaire de pouvoir mettre à leur disposition du matériel et des logiciels spécifiques.

RÉALISÉ

- > Test et stocks de souris ergonomiques
- > En lien avec la DPSE, et fourniture systématique de souris ergonomiques pour les nouveaux personnels
- > Expérimentation de la solution Virt'UL pour la mise à disposition de logiciels dédiés aux ESH (en cours)

À RÉALISER

- > Pratiquer une veille sur les solutions dédiées

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 34

S'ASSURER DE LA CONFORMITÉ D'ACCESSIBILITÉ DES SERVICES ET RESSOURCES NUMÉRIQUES

Chaque nouveau service numérique (site web, application, fichiers dans des formats bureautiques, ...) doit faire l'objet, lors de sa mise en ligne initiale et / ou d'une mise à jour, d'un contrôle permettant d'établir une déclaration d'accessibilité suivant le modèle de la Direction interministérielle du numérique¹² (DINUM) conformément au RGAA¹³. Pour assurer leur sincérité et leur indépendance, ces opérations de contrôle de l'accessibilité associées à toutes les phases de vie des projets doivent être réalisés par la Référente accessibilité numérique (RAN) ou assimilé, ou un prestataire extérieur.

RÉALISÉ

- > Audits et déclaration d'accessibilité des sites web avant leur mise en ligne
- > Audits d'accessibilité d'application en cours de développement (Kapsul, virtul, App mobile, ULEP)
- > Mise en accessibilité de l'application mobile
- > Mise en accessibilité du service d'authentification
- > Recrutement d'un IE en accessibilité numérique pour évaluation et mise en accessibilité du parcours étudiant
- > Conception de sites web et de kits de site accessibles

À RÉALISER

- > Audits et déclaration d'accessibilité des services avant leur mise en ligne
- > Inventaire des services numériques à rendre accessibles

INDICATEURS

- > Nombre de services en ligne audités
- > Taux de conformité
- > Nombre de services numériques accessibles

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 35

S'ASSURER DE L'ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE DES ESPACES

Cet objectif s'inscrit dans la démarche d'accélération de la mise en accessibilité des campus. Cela inclut l'installation de dispositifs à destination des personnes malentendantes, notamment au niveau des banques d'accueil, des amphithéâtres ou salles de réunion (boucles magnétiques, micros déportés, etc.) ; l'implantation et le réglage des systèmes de contrôle d'accès, pour garantir leur compatibilité avec les besoins des usagers et usagères en situation de handicap ; les dispositifs d'interphonie et visiophonie et leur implantation, en particulier à l'entrée des bâtiments.

À RÉALISER

- > Test dans les différents espaces pour en évaluer l'accessibilité
- > Créer des applications mobiles pour guider les utilisateurs et les utilisatrices ou activer des dispositifs d'ouverture automatique

INDICATEURS

- > Nombre d'espaces et d'équipements testés
- > Nombre d'équipements

¹² <https://design.numerique.gouv.fr/outils/exemple-declaration-accessibilite/>

¹³ <https://accessibilite.numerique.gouv.fr/doc/RGAA-v4.1.2.pdf>

AGIR POUR UNE UNIVERSITÉ DÉMONSTRATRICE INCLUSIVE

L'Université de Lorraine est lauréate de l'appel à projet « Université Inclusive Démonstratrice » avec 6 autres établissements de l'ESR. En y répondant, elle a clairement affiché son objectif de rendre l'université plus accessible à tous et toutes. Fort d'un engagement de plus de 20 années en faveur des personnes en situation de handicap, ce projet offre l'opportunité d'aller encore plus loin en développant et déployant de nouvelles solutions numériques et en expérimentant les apports des nouvelles technologies favorisant l'inclusion de tous et toutes et garantissant l'égalité des chances à l'ensemble des étudiantes et des étudiants. Cela inclut la formation des enseignantes et des enseignants aux outils numériques adaptés, l'intégration de technologies d'assistance dans les environnements d'apprentissage, et l'amélioration continue de l'accessibilité des ressources pédagogiques.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 36

DÉVELOPPER UNE OFFRE DE SERVICES NUMÉRIQUES AU BÉNÉFICE DE L'EDI

Cet objectif vise à développer une offre de services numériques pour améliorer le bien-être des agentes, des agents, des étudiantes et des étudiants. Il s'agit de mettre en place des outils et des plateformes qui peuvent faciliter la communication, l'accès aux ressources et aux services, voire le suivi personnalisé du bien-être physique et mental, notamment.

À RÉALISER

- > Mise en œuvre d'une plate-forme de signalement
- > Gestion des congés étudiants
- > Traduction simultanée, transcription automatique
- > Exploiter les données et l'intelligence artificielle pour détecter les biais et proposer des correctifs adaptés

INDICATEURS

- > Nombre de services
- > Taux d'utilisation des services

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 37

SOUTENIR LES ACTIONS DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION SUR LES THÉMATIQUES EDI POUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNAUTÉ

L'Université de Lorraine est engagée en faveur d'un environnement universitaire respectueux, inclusif et égalitaire. Cet objectif vise à déconstruire les stéréotypes, prévenir les discriminations et encourager une culture commune fondée sur le respect des différences en s'appuyant sur des actions de sensibilisation ou de formation.

RÉALISÉ

- > Réalisation d'une vidéo de sensibilisation sur les biais de genre dans les processus sélectifs en lien avec la DADRH, la DMGRH, la DCOM et la mission EDI



À RÉALISER

- > Contribuer à la mise en place d'actions de sensibilisation ou de formation dédiées à l'EDI (formation accessibilité...)

INDICATEURS

- > Nombre de supports produits, de bénéficiaires

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 38

EXPLORER LES APPORTS DES NOUVELLES TECHNOLOGIES FAVORISANT L'INCLUSION

L'exploration des nouvelles technologies telles que l'intelligence artificielle, la réalité virtuelle et les applications mobiles accessibles, révèle des opportunités transformatrices au bénéfice de l'inclusion. À ce titre, les innovations technologiques jouent un rôle clé dans la réduction des inégalités. Elles permettent de créer des environnements où chacun et chacune, quelles que soient ses capacités ou son origine, peut s'exprimer pleinement. En exploitant ces technologies, l'université peut non seulement améliorer l'accessibilité, mais aussi promouvoir une culture de diversité et d'équité, essentielle pour une société plus harmonieuse et innovante.

RÉALISÉ

- > Proposition d'un projet d'amélioration de l'accessibilité des supports de cours grâce à l'IA

À RÉALISER

- > Outils de traduction instantanée
- > Interfaces adaptatives

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 39

ÊTRE ACTEUR DES TRAVAUX AUTOUR DE L'ACCESSIBILITÉ DANS L'ESR

L'Université de Lorraine contribue à la dynamique collective de l'ESR en matière d'accessibilité numérique. Cet engagement se traduit par une implication active dans les réseaux métiers nationaux, notamment ESUP-Portail et le CSIESR (Comité des services informatiques enseignement supérieur et recherche), ainsi qu'au sein des réseaux de la fonction publique. La participation de la RAN à ces instances permet à l'établissement de rester au fait des évolutions réglementaires, des bonnes pratiques et des outils partagés, tout en contribuant à la construction de référentiels communs. Par ailleurs, l'université joue un rôle moteur dans l'essaimage des démarches et des outils d'accessibilité numérique auprès d'autres établissements de l'ESR, en partageant son expertise, ses productions et ses retours d'expérience. Cette posture d'acteur engagé renforce la visibilité et la légitimité de l'établissement sur ces sujets, tout en contribuant à l'objectif national d'un numérique inclusif et accessible à tous et toutes.

RÉALISÉ

- > RAN dans GT accessibilité du CSIESR
- > RAN dans divers GT accessibilité de la fonction publique
- > Communications et présentations sur la thématique accessible dans l'ESR (JRES, ESUP days, assises du CSIESR)

À RÉALISER

- > Création de l'association des RAN de l'ESR

INDICATEURS

- > Nombre de participations dans les GT
- > Nombre de présentations réalisées dans l'ESR

14

DÉVELOPPER UNE STRATÉGIE INCLUSIVE AFIN DE GARANTIR À CHACUN LA POSSIBILITÉ DE BÉNÉFICIER DES OPPORTUNITÉS OFFERTES PAR LE NUMÉRIQUE

Une stratégie inclusive vise à garantir un accès équitable aux environnements et services numériques à tous et toutes. Cette ambition se traduit par la formalisation d'une politique d'accessibilité conforme aux exigences réglementaires, la promotion de la diversité et de l'égalité des chances dans les pratiques de recrutement, ainsi qu'un engagement fort en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans le secteur du numérique.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 40

FORMALISER LA STRATÉGIE D'ACCESSIBILITÉ

L'Université de Lorraine s'engage à garantir l'accessibilité de ses environnements numériques à l'ensemble de sa communauté. Dans ce cadre, l'établissement se dote d'un SPAN, afin de structurer sa démarche et de répondre aux exigences réglementaires. Ce document stratégique définit les orientations, les priorités d'action et les moyens mobilisés pour assurer une accessibilité effective et durable. Il s'inscrit dans une logique inclusive, en cohérence avec le SDH.

RÉALISÉ

- > Rédaction Schéma pluriannuel de mise en accessibilité numérique (SPAN)

À RÉALISER

- > Faire valider le SPAN
- > Intégrer l'accessibilité numérique dans les autres schémas directeurs (SPASER, SPSI, SDVE, SDH, ...)
- > Inventaire des services numériques
 - Déclaration d'accessibilité (pour les services numériques ouverts au public ou aux étudiantes et aux étudiants)
 - Évaluation de l'accessibilité des services numériques
- > Mise en œuvre du plan d'action du SPAN

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 41

AGIR POUR LA DIVERSITÉ

Agir pour la diversité dans le numérique responsable, c'est promouvoir l'inclusion, l'égalité des chances et la représentation de tous et toutes. Veiller à sensibiliser l'ensemble des recruteurs aux principes du recrutement sans discrimination, afin de garantir un processus équitable, transparent et respectueux de toutes les candidatures est une priorité pour atteindre cet objectif.

RÉALISÉ

> Publication régulière d'emploi réservé

À RÉALISER

> Défendre une politique de recrutement inclusive
> Sensibiliser les recruteurs aux principes du recrutement sans discrimination

INDICATEURS

> Nombre de postes réservés par campagne d'emploi

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 42

AGIR POUR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE FEMMES/HOMMES

En accord avec le Plan d'action pour l'égalité entre les femmes et les hommes (PAEFH), agir pour l'égalité professionnelle femmes-hommes commence par briser les stéréotypes et valoriser les femmes dans les métiers du numérique. Encourager leur engagement et rééquilibrer la mixité sont des enjeux majeurs que l'UL souhaite relever pour une représentation plus juste et inclusive.

RÉALISÉ

> Portraits de la mixité
> Engagement dans les associations « Elles Bougent », FeminaTech

À RÉALISER

> Poursuivre la réalisation des portraits en favorisant la diversité des métiers du Numérique

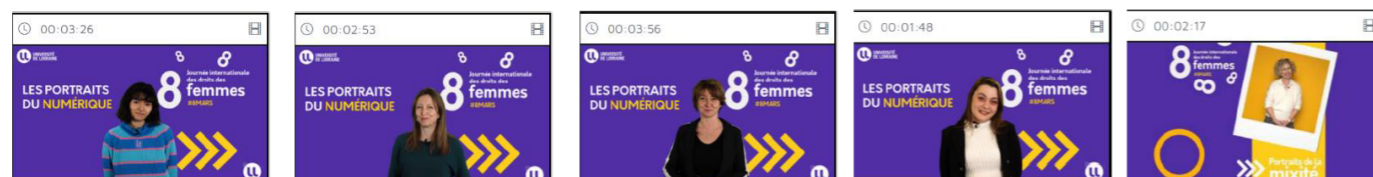
INDICATEURS

> Nombre d'actions organisées
> Nombre de portraits

Elles bougent

FEMINA TECH
L'AVENIR DANS LA MIXITÉ

AUTOMNE
NUMÉRIQUE



>> Retrouvez les « Portraits du numérique » sur *Factuel* :
<https://factuel.univ-lorraine.fr/article/portraits-du-numerique-decouvrez-des-parcours-de-femmes-inspirantes/>

ANNEXES

GLOSSAIRE

ACOR : Achat et consommation responsable
ADAGE : Alliance pour un datacenter Grand Est
ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
AMUE : Agence de mutualisation des universités et établissements
ARCEP : Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse
BGES : Bilan de gaz à effet de serre
BYOD : Bring Your Own Device
CSIESR : Comité des services informatiques Enseignement supérieur et Recherche, 32
DADRH : Direction de l'accompagnement et du développement des ressources humaines
DCML : Datacenter mutualisé lorrain
DCOM : Direction de la communication
DD&RS : Développement durable & responsabilité sociétale
DEEE : Déchets d'équipements électriques et électroniques
DMGRH : Direction de la modernisation de la gestion des ressources humaines
DN : Direction du numérique
DPSE : Direction de la prévention, sécurité, environnement
EDI : Égalité, diversité & inclusion
ENACT : Centre européen en intelligence artificielle par l'innovation
équivalent CO2 : unité de mesure des indicateurs environnementaux
ESH : Étudiant-es en situation de handicap
ESR : Enseignement supérieur et recherche
ESUP : communauté d'établissements français d'Enseignement supérieur pour l'innovation numérique
ESUP-POD : plate-forme vidéo mutualisée
EXPLOR : mésocentre de calcul mutualisé de l'Université de Lorraine
GES : Gaz à effet de serre
Green IT : numérique écoresponsable (sobriété numérique)
Human for IT : numérique pour tous
IA : Intelligence artificielle
IAAS : Infrastructure As A Service
ILaaS : fédération universitaire pour l'IA générative
INR : Institut du numérique responsable
INRIA : Institut national de recherche en informatique et en automatique
IT for Green : numérique au service de l'environnement
IT for Human : numérique au service de tous
JRES : Journées Réseaux de l'enseignement supérieur et la recherche
MESR : Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
PAEFH : Plan d'action pour l'égalité entre les femmes et les hommes

PUE : Power Usage Effectiveness - mesure l'efficacité énergétique
RAN : Référente d'accessibilité numérique
RGAA : Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité
RGPD : Règlement général sur la protection des données
RSE : Responsabilité sociétale et environnementale
SaaS : Software as a Service - Cloud permettant l'accès à des logiciels gérés à distance
SDNR : Schéma directeur du numérique responsable
SDVE : Schéma directeur Vie étudiante
SDH : Schéma directeur du handicap
SPAN : Schéma pluriannuel de mise en accessibilité numérique
SPASER : Schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables
SPSI : Schéma pluriannuel de stratégie immobilière
TE : Transition écologique
TMS : Troubles musculo-squelettiques
ULEP : University Language Exchange Programme - Application d'apprentissage des langues en tandem
WENR : outil de mesure de l'empreinte environnementale

Le numérique révolutionne à une vitesse vertigineuse le fonctionnement des organisations. Il est source d'innovation et de progrès, reflétant leur modernité, jusqu'à en devenir la vitrine de leurs savoir-faire. Il peut être un formidable outil de création de nouvelles valeurs durables, plus respectueuses de l'environnement et plus éthiques envers la société s'il est encadré et réfléchi en termes d'impacts.

Avec la signature de cette charte, nous affirmons nos engagements pour entrer résolument dans une démarche « Numérique Responsable » pour notre organisation.

1 **Parce que le numérique est un acteur majeur d'émissions de Gaz à Effet de Serre, d'épuisement des ressources et d'affaiblissement de la biodiversité, participant activement au changement climatique, nous nous engageons à optimiser les outils numériques pour limiter leurs impacts et consommations :**

- En prenant en compte le Cycle de Vie complet des équipements et logiciels, au service de la transition énergétique.
- En allongeant la durée de vie des équipements, même au-delà de leur amortissement comptable.
- En concevant de manière responsable les services numériques et en intégrant des technologies ou des dispositifs proactifs vis-à-vis des Objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- En favorisant des usages et des pratiques limitant les consommations de matériels, de ressources, d'énergies et de consommables.
- En considérant nos déchets comme une ressource et leur traitement comme une source d'emplois participant au développement de l'économie circulaire.
- En privilégiant l'utilisation de sources d'énergies renouvelables.

2 **Parce que les services numériques peuvent être sources d'exclusion sociale, d'individualisation et d'obsolescence matérielle et logicielle, nous nous engageons à développer des offres de services Accessibles pour tous, inclusives et durables :**

- En généralisant une démarche d'achats responsables avec l'adoption de clauses sociétales et environnementales.
- En concevant des applications accessibles à tous (y compris pour les personnes en situation de handicap dans le respect du Référentiel Général d'Accessibilité des Administrations [RGAA] en France ou de la norme WCAG [Web Content Accessibility Guidelines version 2.1] dans les autres pays), fonctionnant avec des connexions à débit limité et n'exigeant pas une puissance d'équipements de dernière génération.
- En revisitant les applications autour des 3 U : Utiles, Utilisables, Utilisées pour en simplifier l'usage en intégrant l'accessibilité universelle pour réussir l'e-inclusion de tous.
- En associant l'utilisateur à la conception pour éviter des outils surdimensionnés et améliorer progressivement le niveau de conformité des services en ligne.

3 **Parce que l'avenir des organisations passe par un usage du numérique transparent et rassurant pour tous, nous nous engageons pour des pratiques numériques éthiques et responsables :**

- En développant des usages raisonnés des données et services dans une démarche éthique vis-à-vis des impacts sur l'environnement et les populations.
- En ne collectant que les données utiles et nécessaires au service des utilisateurs, afin de limiter les risques en matière de vie privée et impacts environnementaux en conformité avec le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) dans l'Union Européenne, ou en suivant les principes du RGPD en conformité avec les règles de protection des données applicables localement pour les autres pays.
- En favorisant la diversité des recrutements et l'égalité professionnelle femmes/ hommes, et plus particulièrement dans le périmètre de nos activités autour des métiers du numérique.
- En améliorant les conditions des travailleurs du numérique en interne et en externe.
- En s'inscrivant résolument dans des dispositifs d'éthique algorithmique sur l'utilisation et la protection des données, notamment au regard de l'intelligence artificielle.
- En déployant et valorisant la démarche RSE auprès de l'ensemble des collaborateurs.
- En faisant connaître la politique RSE auprès des parties prenantes externes pour les impliquer dans notre démarche et notre engagement envers le Numérique Responsable.

4 **Parce que la transition vers un numérique responsable est indispensable pour assurer la résilience des organisations, nous nous engageons à rendre le numérique mesurable, transparent et lisible :**

- En respectant les normes communes pour collecter, rassembler, analyser et partager les données sur les impacts des Technologie de l'Information et de la Communication (TIC).
- En participant à une démarche collaborative de conception et d'évaluation des services numériques en adéquation avec les réels besoins.
- En restant innovant dans l'utilisation de nouveaux outils pour collecter des données et assurer leur analyse avec transparence et visibilité.


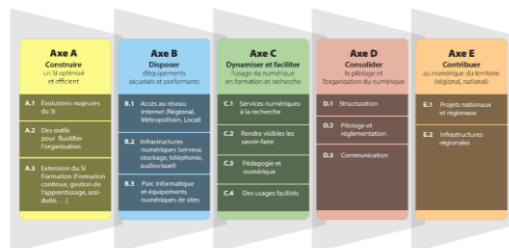









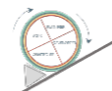


5 **Mais aussi parce que le numérique est un formidable levier de création de valeurs, et parce que demain s'écrit aujourd'hui, nous nous engageons à favoriser l'émergence de nouveaux comportements et valeurs :**

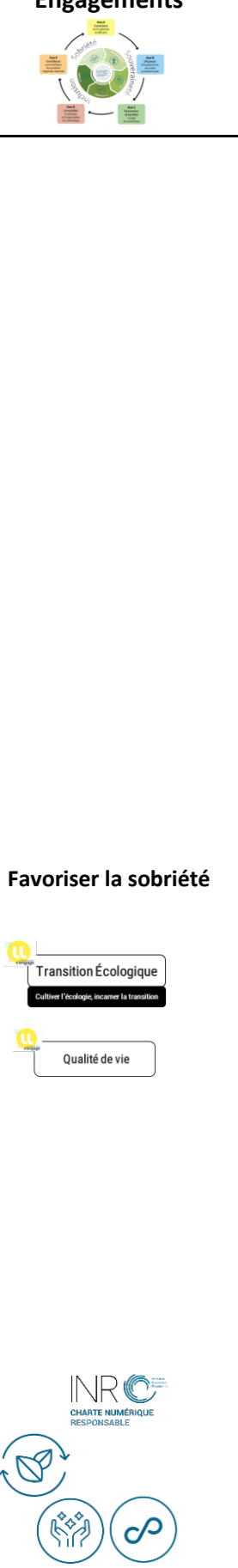
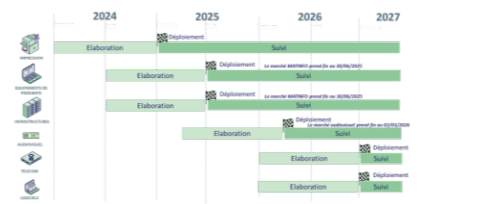
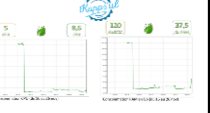
- En incluant l'innovation sociale dans la définition de nouveaux systèmes et services numériques.
- En valorisant les initiatives internes qui mobilisent l'organisation, favorisent les collaborations transversales et le bien-être au travail.
- En rationalisant nos procédures pour réduire les consommations de ressources, tout en privilégiant la qualité.
- Et la création de nouveaux emplois.
- En sollicitant l'engagement et l'expertise de nos parties prenantes sur des productions collaboratives, autour de l'emploi, l'inclusion, le bien-être et la qualité de vie.
- En permettant aux générations futures d'innover pour construire un monde ouvert à l'autre soucieux de l'équilibre des écosystèmes et du bien-vivre ensemble.
- En suivant les indicateurs de performances et de conformité pour l'atteinte des objectifs RSE.
- En proposant des axes d'amélioration.















Fait le 07/02/2024




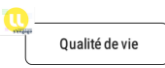













Hélène BOULANGER

Signé par Hélène BOULANGER
 Signé et certifié par yousign

Engagements	Objectifs stratégiques	Objectifs Opérationnels	Plan d'action	Livrables	Indicateurs	Liens Schémas Directeurs	Parties Prenantes (hors DN)
<p>Ancrer la stratégie Numérique Responsable dans l'établissement</p> 	<p>Inscrire la stratégie Numérique Responsable dans la feuille de route du numérique</p> 	<p>Acter et formaliser l'engagement</p> <p>Structurer le pilotage de la stratégie NR</p>	<p>Signer la charte NR de l'INR Adhérer à l'INR</p> <p>Nommer un.e référent.e Numérique Responsable Définir une gouvernance en lien avec les instances existantes Évaluer les moyens RH et financiers nécessaires</p>	<p>Charte signée Accès adhérents INR</p> 		<p>Présidence DRSE</p> <p>SDRSE</p> <p>DGS DRSE Écosystème RSE</p>	
	<p>Formaliser la politique Numérique Responsable</p> 	<p>Identifier les principaux enjeux RSE du numérique en lien avec les ambitions de l'établissement</p>  <p>Élaborer et valider par le CA un schéma directeur du numérique responsable qui s'inscrit sur les 3 piliers de la politique RSE de l'établissement : Égalité, Diversité & Inclusion (EDI), Transition écologique (TE) et Qualité de vie</p> <p>Planifier un plan d'action</p> 	<p>2019 - 2021 Calcul de l'empreinte environnementale de notre SI</p> <p>Faire l'état des lieux</p>  <p>Co construire une politique Numérique Responsable entre durabilité et souveraineté pour une université Plurielle et inclusive et respectueuse de la qualité de vie, sur la base des différentes actions déjà entreprises Rédiger le schéma directeur du NR Définir les indicateurs</p> <p>Rédiger le plan d'action NR 2025 - 2028 Identifier des mesures phares (MP)</p> 	<p>Bilan carbone, bilan d'accessibilité, bonnes pratiques...</p>  <p>Plan d'action NR 2025 - 2028</p>	<p>Empreinte carbone Nb de sites accessibles Nb de bonnes pratiques identifiées</p> <p>nb de sessions collaboratives</p> <p>4 critères d'évaluation pour les MP : Empreinte carbone Impact économique Faisabilité Acceptabilité</p> 	<p>DRSE Écosystème RSE Copim TE</p>	
	<p>Déployer la politique Numérique Responsable</p>	<p>Identifier et mobiliser les différents acteurs</p> <p>Suivre le déploiement des actions en analysant les mesures d'impacts</p> <p>Ajuster le plan d'action dans une démarche d'amélioration continue</p> 	<p>Déployer un réseau de correspondants NR</p> <p>Concevoir et suivre les indicateurs Actualiser le bilan carbone du SI</p> <p>Revisiter le plan d'action et les valeurs cibles des indicateurs au regard des résultats obtenus, d'éventuelles nouvelles priorités ou avancées technologiques</p>	<p>Liste des correspondants</p> <p>Bilan annuel des actions</p> <p>Nouvelle version du plan d'action</p>		<p>Composantes formation / recherche DC</p> <p>SDRSE</p> <p>DRSE DGS</p>	
	<p>Animer et communiquer autour de la démarche Numérique Responsable</p> 	<p>Structurer une stratégie de communication</p>	<p>Organiser des actions de communication, d'acculturation et de mobilisation autour du NR</p>	<p>Plan de communication</p>	<p>Nombres d'évènements Nombres de participants</p>	<p>SDRSE SDTE 1.1</p>	<p>DCOM</p>

Engagements	Objectifs stratégiques	Objectifs Opérationnels	SDG	Plan d'action	Livrables	Indicateurs	Liens Schémas Directeurs	Parties Prenantes (hors DN)
	Sensibiliser et former aux impacts environnementaux du numérique <i>Comprendre pour Agir</i>	Impulser et accompagner le changement vers des pratiques numériques plus sobres <i>Connaître pour Agir</i>		Informer sur les impacts environnementaux Déployer le numériscore Inciter aux écogestes	V2 Numériscore	Nb actions de sensibilisations Nb de bénéficiaires	SDTE 1.1	DRSE DCOM
		Déployer un plan de sensibilisation et/ou formation sur les impacts environnementaux du numérique pour les personnels	4	Concevoir et mettre en œuvre un parcours de formation pour les personnels du numérique Sensibiliser l'ensemble des personnels aux enjeux/impacts environnementaux du numérique	Parcours de formation	Nb de formations suivies	SDTE 1.3	DRSE DADRH/FCP
		Soutenir les actions de formation et de sensibilisation pour les étudiant.es		Contribuer à la mise en place d'enseignements et d'animations dédiés à la TE (SENSE et AGILES, ateliers, fresques)	Actions et supports pédagogiques	Nb d'actions Nb de supports pédagogiques produits Nb de bénéficiaires	SDTE 1.2	DRSE VP Formation, TE composantes
	Optimiser la gestion de nos ressources numériques pour limiter leurs impacts et consommations <i>Mieux gérer les équipements, infrastructures et données</i>	Spécifier des politiques d'achats responsables par segments numériques <i>Mieux consommer</i>	12		Politiques d'achats	Nb de politiques déployées	SDTE 2.1 SPASER	DRSE DAMP
		Ajuster le parc numérique en favorisant des pratiques raisonnées et moins énergivores afin d'atténuer l'impact environnemental	12, 10	Réduire le nombre d'équipements Continuer à allonger la durée de vie des équipements en favorisant le réemploi en interne et en externe Mieux valoriser les DEEE	Cartographie des équipements Bilan carbone annuel	Durée de vie moyenne des équipements Nb d'actions de réemploi 8.1 cible 2027 25% des matériels issus du réemploi (AGEC) 8.2 cible 35% des matériels de - de 10 ans orientés vers	SDTE 2.2 SDTE 2.4	Composantes formation / recherche DC
		Faire du DataCenter Mutualisé Lorrain (DCML) le lieu de convergence de l'ensemble des infrastructures et services de l'UL	7, 9	Migrer les infrastructures vers le DCML Adapter le DCML aux besoins Optimiser son efficacité énergétique	DCML optimisé DCML phase 2	Nb d'infrastructures migrées Réduction de la consommation énergétique	SDTE 3.2 SDTE 3.3 ?	Composantes formation / recherche
		Initier et développer une culture de la donnée numérique		Cartographier les besoins Spécifier une politique de gestion des données Rationaliser les services de gestion de données Inciter au nettoyage des données et à leur archivage	Cartographie des données politique de gestion de données	Quantité de données supprimées		Composantes formation / recherche DDOC, DC Archiviste
		Renforcer la mutualisation et la rationalisation des solutions numériques	7	Cartographier l'existant Renforcer le circuit décisionnel sur l'acquisition de solutions Opérer les convergences	Cartographie des services	Nb de convergences opérées	SDTE 2.2	DGS Composantes formation / recherche
		Proposer une offre de service facilitante et contribuant à la réduction de l'impact environnemental de l'établissement		Poursuivre la dématérialisation des processus Développer l'offre de services collaboratifs Contribuer au développement d'outils de suivi de la TE Soutenir le déploiement du BYOD en pédagogie (Bring Your Own Device)	un numérique au service du respect de l'environnement IT for Green Services dématérialisés	Nb de services dématérialisés contribuant à la baisse des impacts	SDTE 4.1	
	Disposer d'une offre de services numériques efficiente	Écoconcevoir les services	12	Adapter les services au juste besoin en associant l'utilisateur à la conception Prendre en compte la gestion des ressources (Mode éco)	Versions accessibles des services		SDTE 2.2	Utilisateurs
		Décommissionner les services sous utilisés		Identifier les services non ou peu utilisés Planifier, communiquer, réaliser le décommissionnement Évaluer les bénéfices du décommissionnement (réduction des coûts licence, matériel, maintenance, énergie)	Etat des lieux	Nb d'applications décommissionnées	SDTE 3.2	Composantes formation / recherche

Engagements 	Objectifs stratégiques	Objectifs Opérationnels		Plan d'action 	Livrable	Indicateurs	Lien Schémas Directeurs	Parties Prenantes (hors DN)
Renforcer la souveraineté  	 Sensibiliser et Former aux enjeux de la souveraineté numérique et de la cybersécurité <i>Comprendre pour Agir</i> 	Impulser et accompagner le changement vers des pratiques numériques éthiques et responsables en matière de souveraineté, cybersécurité et de protection des données. <i>Connaître pour Agir</i>		Former à la cybersécurité (formation des doctorants, des nouveaux personnels, module cybersécurité obligatoire) Acculturer la communauté aux risques liés aux usages de l'IAG Sensibiliser la communauté à la protection des données de la recherche et des données personnelles (RGPD) Promouvoir l'usage des logiciels libres et des formats ouverts auprès de la communauté Promouvoir les services numériques de l'établissement	Modules de formation	Nb de bénéficiaires		DRSE DADRH/FCP
		Renforcer les compétences numériques pour assurer la maîtrise du SI		Former les personnels du numérique Adapter les fiches de poste pour intégrer les compétences recherchées lors des recrutements	Parcours de formation	Nb de formations suivies		DRSE DADRH/FCP
	 Améliorer la confiance dans le numérique 	Consolider l'offre de services numériques souverains pour nos usagers		Identifier les services numériques (dont ceux déployés hors DN) qui ne sont pas souverains Prendre en compte la souveraineté dans tous les projets numériques	Volet souveraineté dans cartographie des services numériques Méthodologie projet adaptée			DC, DGS Composantes et UMRs
		Prioriser des alternatives opensource aux solutions propriétaires et l'utilisation des formats ouverts pour assurer l'interopérabilité et la réversibilité des systèmes		Identifier et évaluer les solutions alternatives aux logiciels propriétaires Déployer les logiciels et services retenus Utiliser les formats ouverts Accompagner les changements	Solutions alternatives (alternatives Teams, Acrobat Pro, Office...)	Nb de services déployés Nb d'utilisations	SDRSE	DC, DGS Composantes et UMRs
	S'assurer du respect de la réglementation			S'assurer du respect du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) S'inscrire dans une démarche d'homologation systématique des services				DPO
	 Positionner l'UL comme un acteur de la souveraineté de l'ESR 	Proposer une offre de services dans un datacenter labellisé		Déployer les services ADAGE (Alliance pour un Datacenter Grand Est) Héberger les moyens de calcul pour la recherche (EXPLOR, INRIA, ENACT)	Services : sauvegarde, stockage, IaaS Phase 2 du DCML	Nombre de bénéficiaires Nombre de serveurs hébergés		MESR Unistra, URCA INRIA, UMR, EXPLOR, ENACT
		Renforcer l'offre de services souverains		Contribuer à l'offre EUSP SaaS Participation à la fédération ILAAS (mutualisation des serveurs IAG de l'ESR)	ESUP POD MULTI ILaaS : serveurs GPU mutualisés	Nombre de services SaaS proposés		ESUP
		Produire des logiciels en opensource		S'inscrire dans une démarche de production de code OpenSource pour les développements UL Participer à ESUP Portail				ESUP Univ-Rennes

Engagements	Objectifs stratégiques	Objectifs Opérationnels		Plan d'action	Livrable	Indicateurs	Lien Schémas Directeurs	Parties Prenantes (hors DN)
 Accélérer l'inclusion    	Sensibiliser et Former aux impacts sociétaux du numérique <i>Comprendre pour Agir</i> 	Impulser et accompagner le changement vers des pratiques numériques plus accessibles, inclusives et durables <i>Connaître pour Agir</i>		Informer sur les impacts sociaux et sociétaux du numérique Inciter aux bonnes pratiques	Support de sensibilisation	Nb actions de sensibilisations Nb de bénéficiaires	SDRSE SDEDI	
	Améliorer l'accès aux ressources et services  	Former l'ensemble de la communauté aux compétences numériques de base		Définir des parcours de formation adaptés aux différents publics	Parcours de formation	Nb de formations suivies	SDRSE SDEDI	DRSE Mission EDI, DMGRH, DADRH
		Garantir l'accès aux équipements numériques pour tous		Renforcer l'offre de prêt d'équipements numériques Renforcer la visibilité des différentes salles en accès libre			SDVE	
		Garantir l'accès aux équipements numériques adaptés		Ajuster l'ergonomie des équipements aux besoins des usagers Mettre à dispositions des ESH des équipements et logiciels spécifiques			SDH SDVE	
		S'assurer de la conformité d'accessibilité des services et ressources numériques		Déployer le plan d'action associé au SPAN			SPAN SDVE	
		S'assurer de l'accessibilité numérique des espaces		Amphi, micro, boucle magnétique, borne d'accueil			SPSI SDVE	DPI
	Agir pour une Université Démonstratrice Inclusive	Développer une offre de services numériques au bénéfice de l'EDI		Mettre en œuvre des outils répondant aux enjeux inclusifs (plateforme de signalement, congés étudiants, accès campus connectés)				
		Soutenir les actions de formation et de sensibilisation sur les thématiques EDI pour l'ensemble de la communauté		Contribuer à la mise en place d'actions de sensibilisation ou de formation dédiées à l'EDI (biais de genre, formation accessibilité...)	Supports de sensibilisation ou formation	Nb de supports produits Nb de bénéficiaires	SDRSE SDEDI PAEFH	DRSE Mission EDI, DMGRH, DADRH, DCOM
		Explorer les apports des nouvelles technologies favorisant l'inclusion		Expérimenter les solutions offertes par l'IA				
		Être acteur des travaux autour de l'accessibilité dans l'ESR		Contribuer à l'expérimentation et au développement d'outils au service de l'accessibilité				
	Développer une stratégie inclusive afin de garantir à chacun la possibilité de bénéficier des opportunités offertes par le numérique	Formaliser la stratégie d'accessibilité		Rédiger le Schéma Pluriannuel d'Accessibilité Numérique	SPAN		SDH	
		Agir pour la diversité		Avoir une politique de recrutement inclusive Sensibiliser les recruteurs aux principes du recrutement sans discrimination	Campagne d'emploi	Nb de postes par campagne d'emploi		
		Agir pour l'égalité professionnelle femmes/hommes	  	Promouvoir les métiers du numérique auprès des femmes		Nb d'actions organisées Nb de portraits de la mixité	PAEFH	DCOM

